



300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1869 MARDI 19 NOVEMBRE 2013

SOLIDARITÉ**Fally Ipupa
Fondation en
action à Abidjan**

L'artiste a offert des cadeaux aux pensionnaires de la Case des enfants de la Fondation « Children of Africa », structure créée et dirigée par la première dame ivoirienne Dominique Ouattara. L'activité s'est déroulée le samedi 16 novembre dernier, soit au lendemain du concert qu'il a livré au Palais de la Culture d'Abidjan. Deux baby foots, des cartons d'huile, des paquets de pâtes alimentaires, des sacs de riz et des paquets de biscuits etc., ont été remis aux enfants qui ont manifesté leur joie en esquissant des pas de danse au rythme de la musique de la star congolaise.

Lancée au mois de juin lors d'une soirée de gala et d'un match de football qu'ont livré quelques grandes stars du football africain, la Fondation vise à venir en aide aux différentes couches de la population vivant dans le besoin.

Page 20

DIVISION 1**Match arrêté
du DCMP, succès
de V.Club**

La quatrième journée de la 19ème édition du championnat national de football a été marquée par l'arrêt avant la fin du temps réglementaire de la grande affiche du groupe B entre le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi le dimanche 18 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa. Débutée sous la lumière naturelle, la partie s'est poursuivie jusque sous le feu des projecteurs du stade lesquels ont cédé par la suite.

Notons que V.Club s'est imposé face à Muungano à Bukavu, Nika a disposé, dans le groupe A, d'Elima à Kisangani et Lupopo a dompté Dauphins Noirs à Goma. V.Club consolide son leadership dans le groupe B, alors que Mazembe reste premier dans le groupe A.

Page 21

Paie des enseignants**La Cour des Comptes livre
les conclusions de son audit**

Des élèves à l'entrée des classes dans une école à Kinshasa (Ph. John Bompengo)

La Cour des comptes a partagé un certain nombre d'informations de son dernier rapport d'audit de la gestion des écoles et des rémunérations des enseignants et du personnel administratif et technique par le Secope. Devant la presse, la société civile et les cadres des services publics réunis dans la salle de conférence du collège Boboto, son président a fait état de discordance entre les effectifs en service et les listings, notamment pour les mois de janvier 2009 et juillet 2012.

Toutefois, il n'est pas question à ce stade de porter une quelconque accusation de détournement des deniers publics ou d'agents fictifs, mais les investigations se poursuivent. L'objectif de la Cour des comptes n'est pas de traquer des personnes, mais plutôt d'aider les institutions du pays, dont le Parlement qui assure sa tutelle, à améliorer la gestion des finances publiques du pays. Réagissant directement à ce dossier brûlant, le Secope a mis en garde contre toute méprise, car la paie ne s'effectue pas à son niveau.

Page 20

GOVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE**Le suspens tire en longueur**

Deux schémas ont longtemps taraudé l'esprit du président de la République qui devra opérer un choix entre une équipe dirigée par un politique et celle pilotée par un technocrate. Il faudra veiller à l'équilibre entre les deux options par un savant dosage. D'après certaines indiscretions, les considérations politiques primeraient toutefois sur celles de la technicité au regard de l'enjeu électoral de 2016.

Toutefois, au-delà des visées purement politiciennes, il y a tout aussi la nécessité de maintenir le cap économique en capitalisant les dividendes déjà engrangés par le gouvernement sortant. Là-dessus, la carte Matata Ponyo, candidat à sa propre succession et dont les actions entreprises au plan socioéconomique sont patentes, reste encore d'actualité.

Page 19



Matata Ponyo au premier plan

**JOURNÉE
INTERNATIONALE DES
DROITS DE L'ENFANT****Lancement de la deuxième
édition du concours
universitaire de plaidoiries**

Organisée par l'Unité de la sensibilisation du bureau de Kinshasa de la Cour pénale internationale (CPI) en collaboration avec des universités de la RDC, cette activité va permettre aux étudiants de plaider contre « le fait de procéder à la conscription ou à l'enrôlement d'enfants de moins de quinze ans dans les forces armées ou de les faire participer activement à des hostilités ». Cette deuxième édition qui sera lancée à Kinshasa le 20 novembre devra s'appuyer sur le statut de Rome.

Cette année, le concours va opposer six universités des quatre villes du pays. Il s'agit de Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu et Kisangani. Le district de l'Ituri sera aussi représenté par une université de Bunia. La finale aura lieu en décembre à Kinshasa. Toutes les personnes intéressées par cette activité sont priées de se faire enregistrer au bureau de la CPI à Kinshasa.

Page 20

ÉDITORIAL

Sommet

Le sommet qui débute aujourd'hui à Koweït réunira pendant deux jours les chefs d'État de l'Afrique et du Monde arabe. Avec, au cœur des débats, la recherche d'une coopération accrue entre ces deux parties du monde proches géographiquement, mais dont les relations ne se développent que lentement en dépit de la volonté affirmée des gouvernements.

De façon très significative, ce troisième sommet a été précédé d'une rencontre de hauts fonctionnaires dont le thème était le suivant : « Au-delà des promesses, vers un partenariat Afrique-Monde arabe ». Très significative, car les deux parties, tout en clamant haut et fort leur volonté de coopérer, se méfient visiblement l'une de l'autre, la première considérant que les pays arabes ne participent pas réellement à l'émergence du continent, tandis que la deuxième doute de la capacité des pays africains à accueillir comme il convient les investisseurs venus du Monde arabe.

Présent à Koweït lors de cette rencontre, Denis Sassou N'Guesso y sera certainement l'un des présidents africains les plus écoutés. Entretien depuis longtemps des relations amicales avec nombre de pays arabes et perçu comme l'un des porte-paroles les plus responsables du continent, il aura beau jeu de démontrer à ses pairs que personne ne saurait se désintéresser de ce qui se passe en Afrique étant donné la rapidité avec laquelle celle-ci se développe. À quelques semaines de la tenue à Paris du sommet de l'Élysée, il lui sera facile de prouver que les pays arabes ne sauraient, sans danger pour leur influence, sous-estimer le formidable élan qui projette le continent en avant.

Sans doute, diplomatie oblige, ne sera-t-il pas question lors de ce troisième sommet, de l'inquiétude qui gagne les pays du Sahel, de l'Afrique centrale et orientale face à la poussée continue des islamistes radicaux. Mais l'on peut être certain que les dirigeants africains y feront référence lors des entretiens bilatéraux qui accompagneront les débats officiels. Confrontés à la menace que représentent ces agissements au Mali, au Nigeria, au Cameroun, en Centrafrique, en Somalie et autres lieux, ils sont bien placés pour demander à leurs homologues arabes de les accompagner dans la lutte vitale qu'ils mènent contre l'extrémisme religieux. Puissent-ils être entendus !

Les Dépêches de Brazzaville

DRD

Les jeunes réaffirment leur attachement au parti

Au cours du vaste rassemblement qui s'est tenu le 15 novembre à Brazzaville, les jeunes de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD) regroupés au sein de fans clubs et associations ont réaffirmé leur total soutien au parti et à son leader.

Dans leurs différentes déclarations adressées au président de la DRD, Hellot Matson Mampouya, les jeunes lui ont rappelé d'abord que les groupements auxquels ils appartiennent étaient avant tout des espaces de militantisme.

Dans son discours du 18 mai 2013, à l'occasion de la sortie officielle du parti, Hellot Matson Mampouya avait rappelé un adage de la sagesse africaine : « *la force du crocodile réside en sa queue.* » Son message a été entendu. Quelques semaines plus tard, un phénomène nouveau apparaissait à Brazzaville, celui des « fans clubs ». De façon spontanée, toute la ville a été pavoisée de pancartes de clubs et associations marquant leur soutien au président de la DRD, donnant la preuve de leur efficacité en matière de sensibilisation.

Après avoir passé avec succès l'épreuve de sa création et de la tenue de son congrès constitutif, ont rappelé les associations, la DRD va devoir affronter un nouveau test : les prochaines élections locales. « *La DRD est appelée aujourd'hui à marquer son entrée*

par voie électorale dans les institutions de la vie démocratique nationale », ont-elles souligné. Ce défi nécessite une implication réelle de toutes celles et de tous ceux qui croient en la vision politique de ce parti. À travers ce rassemblement massif, les membres des clubs et associations ont voulu faire savoir au président de la DRD qu'ils étaient derrière lui.

Dans sa réponse, Hellot Matson Mampouya a rappelé que ce jour était un grand jour, un jour parti-

méchanceté, le mépris, la haine, l'ingratitude, qu'on nous haïssait tout simplement. Vous avez réagi promptement parce qu'au lendemain du 21 décembre 2012, j'ai vu fleurir dans la capitale de nombreuses associations. J'étais surpris, mais combien réconforté et heureux de savoir que nous venions de nous engager dans une voie qui était juste, parce que tout de suite, la majorité de notre jeunesse à Brazzaville avait entendu la voix et avait



Les militants place de la mairie

culier. « *Vous venez de me démontrer que votre engagement n'était pas fantaisiste, que ce n'était pas non plus un fait de mode, mais plutôt la traduction d'une conviction. Votre mobilisation au-delà de toute espérance cet après-midi en est la démonstration. Vous avez su lire les données de l'histoire à un moment particulier de notre parcours politique. Vous avez compris que nous subissions l'injustice, la*

épousé la cause de la justice », a-t-il déclaré.

« *Vous m'avez encouragé, réconforté. Grâce à vous, j'ai pu tenir et nous avons pu convaincre la plupart de nos compatriotes et nous sommes très nombreux à travers le Congo parce que vous avez définitivement compris que nous devrions sortir des errements et abandonné les identités sectaires* », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiako, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiako, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiako
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PCT

Ambroise Édouard Noumazalaye : six ans déjà !

Les membres du Parti congolais du travail (PCT) présents à Brazzaville se sont souvenus de la date du 17 novembre marquant le décès à Paris (France), en 2007, de l'ancien secrétaire général du parti.

Seul acte du jour : le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu par l'actuel secrétaire général du parti, Pierre Ngolo. La cérémonie, sobre, a eu lieu en présence de ses amis politiques et de sa famille, réunis au Mausolée Marien-Ngouabi, à Brazzaville.

Les parents et proches de l'ancien secrétaire du PCT ont bien voulu apporter leurs témoignages. C'est le cas de Fernand Sabaye, député de Bétou, dans le département de la Likouala, la région natale d'Ambroise Édouard Noumazalaye, pour qui il demeurera une référence politique pour le Congo. Le PCT, a-t-il dit, le regrette, lorsqu'il s'agit d'apporter une solution sur une situation complexe relative aux questions d'intérêt général. « Il fait partie de la génération des personnes qui se sont données, corps et âme, pour le développement du Congo. Nous aurons toujours besoin de ce type de personnes pour notre pays. Il a été un exemple pour les nouvelles générations », a-t-il renchéri.

De son côté, le fils aîné de l'illustre disparu, Joseph Noumazalaye, a indiqué que son père a été un modèle de fidélité et d'amitié. Il n'est pas surpris que le PCT reste attaché à sa personne. « Le camarade Claude Ernest Ndalla était en prison pendant que j'étais au lycée. J'avais, sur instruction de mon père, l'obligation de lui apporter chaque jour de la nourriture pendant une année. Lassé, j'ai demandé un jour à papa : pourquoi me soumetts-tu à un tel supplice ? Il m'a simplement répondu : le camarade Claude Ernest Ndalla est pour toi un père comme moi. C'est vous dire combien mon père était fidèle à ses amis », a-t-il souligné.

Le parcours politique d'Ambroise Édouard Noumazalaye

Les activités politiques d'Ambroise Noumazalaye débutent au

lycée avant son départ en France, en 1958. Il n'a jamais été membre du Parti communiste français malgré les bonnes relations qu'il a eues avec quelques-uns de ses membres. Il a été membre du Parti africain de l'indépendance. Après la démission de Pascal Lisouba, en avril 1966, Ambroise Noumazalaye occupe les fonctions de chef du gouvernement jusqu'au 12 janvier 1968, date à laquelle Alphonse Massamba-Débat, chef de l'État, décide d'assumer également les fonctions de Premier ministre.

Ambroise Noumazalaye figure parmi les fondateurs du PCT aux côtés de Marien Ngouabi et de bien d'autres. Trois mois après sa fondation, le 23 mars 1970, le PCT, parti unique d'obédience marxiste-léniniste, connaît son premier coup d'État. Le lieutenant Pierre Kinganga en est l'auteur. Les insurgés sont massacrés dans le bâtiment de la radiotélévision qu'ils avaient occupé dès l'aube en proclamant le retour au multipartisme et aux institutions de l'indépendance. Le PCT doit convoquer son premier congrès extraordinaire à Brazzaville du 30 mars au 1er avril 1970. Ambroise Noumazalaye intègre le comité central du parti aux côtés de ses pairs en même temps que le capitaine Denis Sassou N'Guesso.

Lors de la tentative de coup d'État contre Marien Ngouabi du 22 février 1972, Noumazalaye se range du côté des insurgés. Emprisonné, condamné à mort par la Cour martiale le 28 février 1972, Ambroise Édouard Noumazalaye est gracié par Marien Ngouabi après la session extraordinaire à l'Hôtel de Ville de Brazzaville.

Après une longue traversée de désert, à l'occasion du lancement du plan quinquennal de 1982, Ambroise Édouard Noumazalaye retrouve un maroquin au sein de l'équipe gouvernementale. Le plan ayant échoué, il est débarqué jusqu'au quatrième congrès extraordinaire de son parti où il est élu secrétaire général par scrutin secret contre Damien Boussoukou Mboumba, candidat préféré de Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le FMI propose son assistance technique

Le processus budgétaire et l'amélioration du climat des affaires, tels sont les deux points essentiels au menu des échanges entre le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, et la délégation du Fonds monétaire international (FMI). L'entretien a été motivé par l'examen actuel du budget de l'État exercice 2014 par les parlementaires.

L'échange qu'a eu, le 15 novembre à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, avec la délégation du FMI conduite par le chef de mission pour le Congo, Dalia Hakura, a permis aux deux parties d'analyser les faiblesses du processus budgétaire en vue d'en améliorer les actions. Certaines observations ont été notifiées par cette institution financière concernant le processus budgétaire, son élaboration, son exécution et son contrôle. S'agissant

du réajustement du budget de l'État exercice 2014, le FMI a émis des remarques de prudence concernant les ressources pétrolières et la dépense publique. Pour ce faire, le Fmi a proposé sa collaboration à la commission économie et finances de l'Assemblée nationale et aux cadres du

ministère des Finances en vue de réajuster ce budget et de faire le suivi de cette assistance technique. « Nous avons informé le président de l'Assemblée sur l'octroi d'une assistance technique au Congo par rapport au processus de gestion des finances publiques. Il s'est également agi de l'analyse budgétaire qui a été introduite en 2013. Selon notre

sina Fizara Razafimahefa.

Les deux parties ont également discuté du rôle de l'Assemblée nationale dans l'amélioration du climat des affaires. À ce sujet, le FMI a indiqué que l'implication de l'Assemblée nationale serait d'une grande importance, car le Congo accuse un retard par rapport aux autres pays dans le classement de Doing Business. Ils ont étudié en-



Justin Koumba, avec la délégation du FMI

analyse, en comparant avec les pays producteurs de pétrole dans le monde entier, nous pensons que cette règle introduite en 2013 permet un bon équilibre entre les besoins, en termes d'investissement, pour le développement », a déclaré un économiste, membre de la délégation, Ivoha-

semble les éléments et actions à mener en vue d'améliorer le climat des affaires. Ces actions incluent la loi sur la protection des investissements, le cadre légal sur les garanties en vue d'améliorer l'octroi des crédits par des établissements bancaires.

Josiane Mambou-Loukoula

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Dominique Basseyla suspendu de la Coordination nationale

Les partis de l'opposition ayant pris part à la concertation de Dolisie ont, dans une déclaration rendue publique le 16 novembre à Brazzaville, décidé de la suspension pure et simple de leur représentant à la Coordination nationale du recensement administratif.

La raison évoquée est liée aux divergences constatées dans les prises de position de Dominique Basseyla avec celles de son organisation politique.

Faisant le bilan à mi-parcours de ce recensement, les partis ont relevé que l'évaluation réalisée au mois de septembre avait non seulement permis d'identifier des points de défaillance, notamment en ce qui concerne l'identification des parcelles et des électeurs à Brazzaville et Pointe-Noire, la délocalisation des centres de saisie initialement et consensuellement fixés dans chaque arrondissement, mais aussi de constater le silence du gouvernement à propos de la mise en œuvre des autres décisions prises de façon



Dominique Basseyla

consensuelle à Dolisie. Parmi celles-ci, l'informatisation du fichier électoral, la réforme de la Commission nationale d'organisation des élections qui est une exigence de l'Union africaine, l'introduction du bulletin unique aux

prochaines élections, le découpage électoral selon des critères techniques, l'édition des cartes d'électeurs avec photo, etc.

Au regard de cette situation qu'ils considèrent comme bloquée, les partis ont déposé depuis le 14 septembre une demande d'audience auprès du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation afin de corriger les manquements observés et de démarrer le calendrier de réformes sur ce processus électoral.

Pour garantir le succès de ce processus et amorcer immédiatement la mise en œuvre des autres conclusions de Dolisie, ils ont décidé de saisir le président de la République afin qu'il s'implique dans la recherche des solutions à tous les problèmes. Tout en réaffirmant leur volonté de dialogue et de concertation qui a permis de faire avancer ce processus, ils ont cependant émis des réserves sur les résultats en cours de validation au regard des écarts importants constatés sur le terrain.

Jean Jacques Koumbemba

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Création d'un réseau des parlementaires sur la nutrition

À la faveur de l'atelier de formation des parlementaires africains sur la nutrition, organisé par l'Unicef, un réseau des parlementaires sur la nutrition a été mis en place, le 14 novembre à Brazzaville.

Composé de cinq membres, ce bureau œuvrera afin d'impliquer les parlementaires de cette région de l'Afrique à travailler en collaboration pour éradiquer la malnutrition. Pour ce faire, les participants se sont engagés à mettre en place des réseaux parlementaires nationaux.

Pendant trois jours, les élus du peuple ont suivi les exposés sur la malnutrition, ses différents concepts, ses causes et conséquences ainsi que sur les opportunités pour combattre la malnutrition.

Les membres du bureau

Président : Seydou Bakari (Niger)

Vice-président : Philomène Fouty-Soungou (Congo)

Rapporteur : Weidou Adjedoue (Tchad)

Rapporteur adjoint : Maria Monteiro (Cap Vert)

Secrétaire : Marie Annick Service (RCA)

J.M.L.



Responsable des Ressources Humaines (H/F)

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un(e) responsable des Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Quartier Général du Parc à Mbomo avec des missions de travail 10 jours à BZV tous les deux mois

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de Service Administration et Finance le titulaire du poste sera chargé de l'organisation et la gestion des RH (plus de 170 agents basés à Brazzaville et à Mbomo). Il (elle) exécutera les tâches suivantes :

- Participer à la définition de la politique des RH en conformité avec le manuel des procédures standard d'African Parks et la stratégie de Parc National d'Odzala Kokoua
- Veiller à la conformité du code de travail, de l'accord d'établissement, des contrats de travail et de la réglementation sociale et fiscale
- Tenir à jour les dossiers du personnel
- Piloter le processus de préparation des salaires
- Superviser les opérations de paie
- Honorer les obligations sociales et fiscales
- Suivre l'exécution du budget du personnel
- Apporter un appui au Directeur du Parc et aux Chefs de Services dans le processus de recrutement et d'évaluation annuelle du personnel ;
- Faciliter l'audit des RH
- Être l'interlocuteur privilégié de l'unité de gestion auprès de l'administration du travail, des

autorités fiscales, de la CNSS et des compagnies d'assurance

- Effectuer le suivi administratif nécessaire à la mise en œuvre des activités du Parc
- Effectuer toute autre tâche confiée par le Directeur et le Chef de Service Administration et Finance

Critères de succès

- Respect de la réglementation en vigueur
- Bonne tenue des dossiers du personnel
- Respect des échéances de préparation et de paiement des salaires de la CNSS et de l'IRPP
- Efficacité dans la résolution des problèmes des travailleurs
- Bon rapport d'audit des RH

Profil recherché

- Minimum BAC+3 en Ressources Humaines, Gestion ou Administration des entreprises
- Justifier au moins 5 ans d'expérience dans l'administration dont 2 à un poste similaire
- Être rigoureux, capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en équipe
- Être capable de gérer les priorités
- Avoir la maîtrise de Word, Excel et de l'environnement Windows (NB : les connaissances en informatique seront testées)
- Être capable de travailler dans un environnement anglophone
- La polyvalence dans les domaines de la gestion d'entreprise est un plus

Dossier de candidature

- Composition du dossier : Lettre de motivation, CV avec photo, copie certifiée conforme de diplômes et copie des certificats de travail des précédents postes occupés (les précédents employeurs seront contactés), les diplômes seront vérifiés
- Adresse de dépôt de candidature : 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre ville ou guy@african-parks.org
- Contact : 05 351 80 97
- Date limite de dépôt de candidature : 9 décembre 2013
- Date de prise de fonctions : Lundi 2 janvier 2014



AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1.OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché. AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aéroport BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aéroport de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aéroport de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

Idées forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris de cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner pour vous et nous, les plus saillantes des idées qui font la force des débats de société.

□ « *Maintenant que les moyens sont remis directement aux mains des administrateurs-maires, alors jugement aux résultats. Nous allons donc créer une sorte d'émulation pour désigner l'administrateur-maire qui aura le mieux travaillé et le dernier des maires.* »

Abraham Ibéla, secrétaire général du conseil municipal de Brazzaville, le 15 novembre lors du contrôle des opérations d'assainissement.

□ « *Le FPOC né en 2009, en pleine lumière dans le temple de la démocratie pluraliste qu'est le Palais des congrès, est renvoyé dans les ténèbres, réduit au silence parce que victime d'un complot dont les artisans, maintenant à découvert, usent de désinformation pour justifier l'injustifiable trahison. On serait en droit de se demander à qui profite en définitive cette trahison.* »

Rigobert Ngoulali (opposition congolaise) lors d'un point de presse le 16 novembre à Brazzaville.

□ « *La France a lâché l'Afrique au moment où celle-ci commençait à émerger.* »

Dominique de Villepin, ancien Premier ministre français, le 17 novembre à l'émission « Internationales » de RFI/TV5.

□ « *J'ai participé à douze sommets du G8 dans ma vie, aucun d'eux ne se distingue par la réalisation des promesses faites !* »

Romano Prodi, le 16 novembre à une rencontre d'humanitaires italiens organisée par l'université catholique de Milan en faveur de l'Afrique.

□ « *Nous devons dépasser nos clivages ethniques et politiques pour éviter de basculer dans les méandres et captures régressives d'une vie politique faite de radicalité ou de démocratie conflictuelle, où les différents acteurs, pouvoir et opposition, se regardent en chiens de faïence* »

Dominique Basseyla, le 13 novembre à Brazzaville, lors de la création de l'Union pour la restauration du Congo (URC).

BANQUE CENTRALE

Enfin une solution aux billets mutilés et à la pénurie des pièces de monnaie

L'opération coup de poing que vient de lancer la banque des États de l'Afrique centrale (Béac) vise à répondre à la demande des populations sur la pénurie de pièces de monnaie et à remplacer les billets usés. Lancée depuis le 8 novembre, cette opération consiste à gérer la période de transition en attendant le renouvellement de la gamme de pièces et billets.

Le directeur national de l'institution bancaire, Cédric Ondaye Ebauh, l'avait annoncé lors d'une interview qu'il avait accordée à la Digital radio télévision, un média congolais. Au cours de cet échange, il avait reconnu que la banque avait une part de responsabilité car cette dernière a connu un retard dans le renouvellement de sa gamme.

En effet, les jetons ainsi que les billets de banque qui circulent sur le marché devraient être retirés depuis 2002. Car c'est dix ans après que le renouvellement se fait. Malheureusement la Béac n'a pas honoré à son engagement suite à un problème technique qui n'a pas été expliqué.

Conscient du désagrément que cela pose dans les transactions quotidiennes au sein des populations, la banque a pris cette initiative. Ainsi tous les mardis, les populations sont conviées à venir changer les billets mutilés et les jeuillis les pièces.

Cette opération draine déjà du monde. Surtout qu'avant de la lancer, la Béac avait rencontré les responsables des comités de marché ainsi que ceux du transport en commun. Il a été question au cours de leurs échanges d'entrevoir les modalités pratiques afin

qu'elle soit beaucoup plus efficace. Toutes les dispositions sont prises pour qu'il n'y ait pas de dérapage et de plainte. Le procédé est celui-ci : la personne se présente à la guérite de la banque, remplit un formulaire en précisant le montant et les dénominations des pièces dont il veut se procurer. Le sujet reviendra en fin d'après-midi pour récupérer les pièces. Tout se fait le même jour.

Un manque à gagner auprès des commerçants

La rareté des pièces implique un manque à gagner pour les commerçants qui ne vendent presque plus dans les marchés faute de monnaie. Lorsqu'un client leur tend un gros billet, ils sont obligés de le renvoyer. Dans le cas souvent le prix en acceptant de laisser la monnaie. Au niveau des transporteurs en commun, toutes les courses dans la ville de Brazzaville sont passées à 1000 FCFA, même pour des courtes distances, alors que le prix officiel est de 700 FCFA. S'agissant des dénominations de pièce, cette opération est une opportunité offerte aux populations de revenir à l'utilisation des pièces de 1,2,5 et 10 FCFA qui n'existent plus dans les échanges de monnaie. « *Tant que les gens ne les utilisent pas, une inflation artificielle va s'installer, qui n'est pas bonne pour l'économie d'un pays. Au lieu de vendre un produit à 35Fcfa par exemple, à cause du manque de la pièce de 5 FCFA, le produit revient à 50 FCFA. Pareil pour deux bombons à 25FCFA au lieu de 10 FCFA chacun* », a confié un agent de la banque.

Ainsi, les populations sont invi-

tées à les adopter dans leurs habitudes. En échangeant de l'argent en billets contre ces pièces, car la Béac offre toutes les valeurs de pièces.

Peu d'attrait pour d'autres formes de paiement

Quant aux billets mutilés, ils sont l'objet de grogne dans les marchés. Beaucoup les détiennent et ne peuvent rien faire avec car refusés lors des transactions. Soulignant que celles-ci se font avec du cash, les billets ne peuvent que s'user rapidement.

La réforme du système des modes et moyens de paiement n'a pas encore un impact dans les habitudes de règlement. Les populations n'ont pas encore bien assimilé les différents procédés qui se présentent depuis peu, tels le chèque, la carte bancaire. Aujourd'hui les sociétés de téléphonie mobile présentent aussi certains avantages de paiement via le téléphone portable.

Les gens préfèrent encore les espèces alors que les conditions de conservation laissent à désirer. Elles font perdre de la qualité au billet en lui ôtant toutes ses caractéristiques. Néanmoins, la Béac rassure et affirme les reprendre, car ils ne sont pas perdus tant qu'ils ne sont pas dégradés, la banque peut les traiter.

L'image et la crédibilité de l'institution bancaire sont entamées face à cette situation durant cette période de transition. Ayant une parcelle de responsabilité, la Béac attend recevoir d'ici à courant 2014 une nouvelle gamme de pièces et de billets pour enfin retirer complètement ceux en cours.

Nancy France Loutoumba

DRAGAGE DE MOSSAKA II

La huitième campagne touche à sa fin

Pour clôturer la huitième campagne de dragage de Mossaka II amorcée il y a plusieurs mois, le chef de mission de cette opération, Daniel Vuillaume, a fait le point des activités réalisées à l'occasion d'une communication faite le 16 novembre à Brazzaville. La campagne de dragage de Mossaka II 2013 s'est déroulée avec succès, pour un montant estimé à plus de 20 milliards.

Lancée il y a neuf mois, l'opération de dragage de Mossaka II, exécutée par le groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (GIESCEVN), a consisté à draguer 23 hectares, soit 500 mètres linéaires d'espace totalement inondé, sur une superficie prévue de 229 213 mètres carrés. En effet, tout le long de cet espace dragué avec plus 331 964 mètres cubes de sable,

une grande digue a été construite, sous forme de quai, pour soutenir le remblai et éviter que le sable ne s'écroule.

Pour relier Mossaka II et Mossaka I, la société a construit un grand pont central et érigera plusieurs passerelles de part et d'autre afin de faciliter le déplacement des populations entre les deux cités. Sur cet espace gagné, l'État développera plusieurs projets d'intérêt public, parmi lesquels une école africaine de la pêche et une plateforme électrique devant permettre à la ville de Mossaka de se connecter au boulevard énergétique. Il est également prévu sur cet espace la construction de logements sociaux pour les agents de l'État en poste dans cette localité ainsi que le plus grand marché de Mossaka.

La société GIESCEVN en charge des travaux, a déclaré Daniel Vuillaume, tient à la réussite de cette opération, mais déplore le

manque d'engins adéquats, capables d'expirer le sable à une grande profondeur dans l'eau, les engins dont l'entreprise dispose actuellement ne pouvant s'arrêter qu'à environ six mètres de profondeur. Il a, par ailleurs, saisi l'occasion pour solliciter l'appui du gouvernement afin de permettre à la société d'acquérir de nouveaux engins : « *J'ai demandé aux autorités habilitées de nous donner les moyens de le faire, à défaut d'acheter une nouvelle drague plus puissante, capable de descendre jusqu'à dix, voire douze mètres de profondeur. Il va falloir qu'on modifie celle que nous utilisons actuellement, qui ne va qu'à six mètres de profondeur.* »

Pour couvrir l'ensemble du périmètre retenu, la société prévoit le lancement à partir du 13 février 2014 de la neuvième campagne de dragage de Mossaka II.

Firmin Oyé

PERSONNES HANDICAPÉES

Le Comité national de coordination adopte son plan d'action 2014

Le plan d'action a été adopté le 15 novembre à Brazzaville lors de la deuxième session du Comité national de coordination, de suivi et d'évaluation du plan d'action des personnes handicapées. Celui-ci prévoit d'importantes actions en faveur des personnes handicapées de la part de l'ensemble des ministères.

Ce nouveau plan d'action fait partie des stratégies mises en place par le gouvernement à travers le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité pour donner des solutions aux problèmes des personnes handicapées et leur assurer l'insertion sociale à tous les niveaux.

Pour atteindre cet objectif, il prévoit en premier l'installation d'unités ou points focaux dans chaque ministère. Ces cellules au sein des ministères veilleront de plus près aux intérêts des personnes handicapées et défendront ardemment leurs droits. L'objectif est de leur garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à la santé, aux infrastructures, à l'intégration professionnelle et à l'acceptation sociale, conformément au plan d'action national des personnes handicapées.

« Nous sommes chacun, ici présents, responsables de la mise en place de ces unités dans chaque ministère, parce que la mise en œuvre de ce



plan d'action est d'abord sectorielle. Chaque ministère aura son plan sectoriel pour le bien-être des personnes handicapées », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, qui a dirigé les travaux. Le vice-président du comité national de coordination, Jean de Dieu Ngoma, a salué la mise en place de ce comité, qui vise à apporter les solutions idoines aux problèmes des handicapés. « Les missions qui sont assignées sont dans le plan d'action des personnes handicapées, et il ne revient pas seulement au ministère

des Affaires sociales de l'exécuter, ce qui fait que tous les ministères sont représentés. Dans les dispositions que nous prenons, chaque ministère servira de point focal, avec des missions précises, car les préoccupations des handicapés touchent aussi les domaines du sport, de l'éducation, de la santé », a-t-il déclaré.

Avant de lancer les points focaux au sein des ministères, les animateurs de ces cellules seront formés afin de leur donner les connaissances leur permettant de mieux accomplir leur mission.

Firmin Oyé

AÉRONAUTIQUE

Installation prochaine d'une station de maintenance d'hélicoptère à Pointe-Noire

Le 14 novembre à Brazzaville, Patrick Molis, président-directeur général d'Héli-Union, a présenté au ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, le projet de construction d'un nouvel héliport à l'aéroport de Pointe-Noire assorti d'une station sous-régionale de maintenance des produits Turbomeca. Spécialisée dans le transport des pétroliers en mer par hélicoptère, Héli-Union prévoit également dans le cadre du développement de son projet d'assurer la formation des jeunes diplômés congolais aux métiers de l'aéronautique. Elle entend, à travers ce projet, accompagner les efforts du gouvernement congolais dans la modernisation des installations de l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire.

Ce projet correspond à l'augmentation des capacités de production en mer, notamment avec le démarrage en 2015 de l'exploitation du champ pétrolier Moho-Nord par la société Total E&P Congo.

Le ministre a assuré le PDG d'Héli-Union du soutien du gouvernement congolais en général et du ministère en charge des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande en particulier, dans la mise en œuvre dudit projet.

Il a rappelé que la future plateforme d'embarquement d'Héli-Union, bien que basée à l'aéroport de Pointe-Noire, sera soumise aux dispositions du Code international sur la sûreté des navires et des installations.

Guillaume Ondzé

1 MILLION DE PASSAGERS À BRAZZAVILLE

Les aéroports du Congo (AERCO) en partenariat avec les compagnies aériennes célèbrent, ce Mercredi 27 Novembre 2013, à l'aéroport Maya-Maya,

le jour du Millionième passager

de l'année, une première dans l'histoire de la plateforme aéroportuaire de Brazzaville.

Cette performance est le résultat, d'une part des efforts d'investissements réalisés par l'Etat Congolais dans l'amélioration des infrastructures aéroportuaires, et d'autre part, par la gestion rigoureuse, professionnelle et moderne de ce patrimoine par AERCO le Gestionnaire des aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

En partenariat avec les compagnies aériennes basées à Brazzaville, AERCO a choisi de célébrer le jour du millionième passager. Cet effort collectif de fédérer l'ensemble des acteurs de la plateforme est au cœur de la stratégie d'AERCO, afin d'améliorer au quotidien l'expérience du client, pour lui garantir un environnement aéroportuaire propre et sécurisé, lui offrir des services adaptés et de qualité afin de contribuer au développement du transport aérien au Congo.

Franchir le cap du millionième passager démontre la bonne croissance du trafic aérien au Congo et fait de l'aéroport Maya-Maya une référence en Afrique Centrale.

Pour célébrer cet évènement, les compagnies aériennes sélectionneront un passager auquel elles offriront un accueil particulier et bien d'autres surprises.



Aéroports du Congo

CÉLÉBRATION

À quoi ressemblent nos toilettes ?

Les Nations unies ont décidé de célébrer, le 19 novembre de chaque année, la Journée Mondiale des toilettes. Surprenant comme cela peut paraître, cette journée va au-delà d'un simple constat pour sensibiliser à l'hygiène. C'est l'occasion de jeter un regard sur les toilettes à Brazzaville et les gestes d'hygiène parfois contestables.

Derrière la date décrétée par l'Onu, un chiffre : 2,5 milliards. C'est le nombre de personnes qui n'ont pas accès à un système d'assainissement de base, avec des conséquences néfastes sur la santé, particulièrement chez les femmes et les enfants. Près d'un tiers de l'humanité, n'a finalement pas accès à des installations sanitaires privées, saines et propres. L'accès aux toilettes est désormais une véritable problématique de droit de l'homme. Selon des chiffres fournis par des ONG, un milliard de personnes sont contraintes de déféquer à l'air libre (en brousse, le long des routes ou du chemin de fer, dans la rue, les rivières, etc.).

Quelle est la situation dans les méandres des quartiers de vos villes ?

Elle n'est pas loin du tableau sombre que dresse l'Onu à travers le

panorama établi pour présenter la situation de manière globale. La configuration des habitations n'a pas beaucoup changé dans les quartiers dits populaires depuis les indépendances. À Brazzaville, de Makélékélé à Bacongo en passant par Mougali et Poto-Poto jusqu'à Ouénzé et Talangai, la plupart des toilettes ressemble encore à ces petits endroits entourés de tôles ou de briques rassemblées avec une fosse parfois bardée de ciment ou disposée simplement de planches en bois, sans chasse-eau ni dispositifs d'hygiène. Les mouches s'agitent autour et font la fête devant des excréments qui débordent...

La course aux toilettes chaque matin

Des images auxquels peu de Congolais échappent car ils sont nombreux à vivre la course aux latrines aux premières heures surtout dans des parcelles où vivent plusieurs familles. Une seule toilette modeste parfois pour 25 personnes. Une situation qui contraint certains à déféquer dans des récipients, ou vases pour d'autres, pour déverser le reste tard dans la nuit dans les toilettes ou dans les canalisations.

La politique d'hygiène du pays n'a, semble-t-il, pas prévu de mécanisme d'exigence de modèle de la-

trines dans les habitations au regard de l'anarchie dans laquelle vivent la plupart des Congolais. Existe-t-il des mesures de soutien à l'assainissement pour des familles pauvres ? Ne peut-on pas penser à des recommandations spéciales pour toute personne qui s'engage à construire une maison d'habitation ?

Ceci, parce que les habitations qui réunissent les conditions d'hygiènes sont rares. Il est question de faire rimer modernité et hygiène car il suffit de jeter un regard critique et profond dans les méandres des logements, même ceux du centre ville, pour comprendre le risque que courent des familles entières en s'exposant à des maladies graves. Et l'économie en pâtit...

Des villes sans toilettes publiques

Combien de murs en ville ne sont pas peints aux couleurs des quantités d'urines déversées par des citoyens ? Combien de couloirs, ici et là, ne dégagent-ils pas des odeurs nauséabondes du fait des excréments abandonnés subtilement et discrètement par un citoyen en difficulté ? Le programme de municipalisation accélérée des grandes villes n'a malheureusement pas pensé à la construction des toilettes pu-

bliques et modernes.

Voilà une taxe de plus que nos mairies n'ont pas su gagner avec un accès qui serait conditionné par une petite pièce de 100 FCFA, par exemple. Les collectivités locales n'ont pas, elles aussi, réalisé une politique d'installation de toilettes publiques avec le soutien des ONG spécialisées. Des projets entiers sont menés mais l'assainissement est toujours le dernier des soucis. La situation est encore pire dans les marchés publics, notamment celles qui n'ont pas encore bénéficié de programme de rénovation. Marchands et clients ne savent où aller lorsqu'un besoin se manifeste. Il faut souvent se replier vers des habitations proches non sans s'expliquer.

À l'école, avoir accès à des latrines propres et fermées permettrait aux adolescents de continuer à suivre leurs cours. L'absence de sanitaires peut être classée parmi les causes majeures d'absentéisme des jeunes filles, contraintes de s'absenter aux moments des premières règles...

La situation n'est pas meilleure dans certaines administrations publiques.

Les toilettes, mesure préventive contre les maladies

La vie de 200.000 enfants chaque

année peut être sauvée en fournissant des toilettes modernes et salubres. L'Organisation mondiale des toilettes, une ONG internationale qui promeut les toilettes et la santé publique, estime que chaque année plus d'un million et demi d'enfants et de bébés de moins de 5 ans meurent à cause de diarrhées et autres maladies venant de mauvaises conditions d'hygiène, à commencer par les sanitaires.

Au-delà de la latrine, la journée mondiale des toilettes lancée en 2001, pose également le problème du système d'assainissement qui manque cruellement dans beaucoup de pays : Pas de gestion, ni d'évacuation et ni de traitement des rejets domestiques comme les déchets ou les eaux usées. Les toilettes ne devraient plus être un luxe. Bien au contraire. L'assainissement est non seulement le moyen le plus efficace pour lutter contre les maladies diarrhéiques mais il permet aussi des économies d'échelle. « 500 FCFA investis dans les toilettes, c'est au moins 2500 FCFA d'économie de santé pour un foyer. Moins d'achats de médicaments, plus de présence à l'école et au travail », estime l'organisation mondiale des toilettes.

Quentin Loubou

LUTTE CONTRE LE CANCER

5 000 jeunes filles dépistées dans la Cuvette

Lancée le 4 novembre à Brazzaville par l'Association Solidarité cancer que préside Jean-Bernard Nkoua-Mbon, la campagne de dépistage et de vaccination contre le cancer du col de l'utérus s'est poursuivie le 14 novembre à Oyo, dans le département de la Cuvette.

L'opération intéressera cinq mille jeunes filles de cette localité ainsi que celles des villages environnants et dont l'âge varie de 9 à 13 ans.

Justifiant l'intérêt de ce dépistage précoce, les organisateurs ont souligné qu'il intégrait la liste des stratégies capables de renforcer la lutte contre la maladie. Ainsi, le fait que ce virus atteigne très souvent un organe accessible à l'examen, notamment le col de l'utérus, et est capable d'être dépisté à temps constitue un avantage. « Ce cancer est l'un des cancers gynécologiques évitables en ce sens que l'organe atteint, notamment le col de l'utérus, est visible, donc facile à dépister », a déclaré le professeur Hervé Iloki, tout en invitant les parents des enfants à saisir l'opportunité.

Remettant officiellement les premières doses de ce vaccin aux autorités de la localité, le député de la circonscription d'Oyo, Denis-Christel Sassou-N'Gnesso a re-

connu que le cancer du col de l'utérus était la principale cause de mortalité chez les femmes dans le pays. C'est pourquoi l'initiative mériterait, selon lui, le soutien de tous afin qu'elle soit l'une des voies devant conduire à l'éradication de la maladie. « Il s'agit là

d'une stratégie mise en place par l'association Solidarité Cancer. Elle consiste à vacciner les jeunes filles avant l'âge de la puberté afin qu'elles soient protégées contre la contamination du virus du papillome humain. À cet effet, je vous remets de manière symbolique ce

lot des premières doses du vaccin Cervarix que vous allez injecter aux enfants », a-t-il précisé.

En ce qui concerne les incidences liées à la maladie, elles seraient estimées, selon les membres de l'association, à environ 500 nouveaux cas par an, et 70% des patientes

meurent au cours de la première année de confirmation de la maladie. Pour l'éviter, il y a deux moyens, à savoir le dépistage à temps des lésions précancéreuses et la vaccination précoce. Le facteur majeur de risque du cancer n'est que l'infection par le virus du papillome humain qui survient en général au cours de l'adolescence après les premiers rapports sexuels. À ce facteur s'ajoute également le tabagisme.

Remerciant le député de la circonscription d'Oyo quant à l'initiative qu'il juge salutaire, le sous-préfet de la localité, Jean-Marie Éwengué, a souligné au nom de toutes les populations que l'action enclenchée par cette association était une grande première. Elle permettra de protéger significativement la jeune fille contre le virus HPV, responsable des lésions précancéreuses du col utérin. « Aujourd'hui, vous faites de la lutte contre le cancer votre cheval de bataille. La jeunesse féminine de la circonscription d'Oyo ainsi que les parents vous remercient pour cet engagement louable et humanitaire. Car, cette action éveillera l'attention et la conscience de nos jeunes quant aux dangers de la maladie », a conclu le sous-préfet.

Rock Ngassakys



Denis Christel Sassou N'Gnesso (à gauche) au lancement de la campagne à Oyo

VIE SYNDICALE

Elault Bello Bellard : « Il faut batailler fort pour emmener la CSTC aux grandes victoires »

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) entend conforter sa place de syndicat le plus représentatif du pays à l'issue des élections professionnelles qui pointent à l'horizon.

Selon le président de l'organisation, Elault Bello Bellard, qui a présidé le 16 novembre, à la mairie centrale, l'assemblée générale constitutive du comité communal et départemental de la ville de Brazzaville, la CSTC sera et restera la première confédération syndicale au Congo, qu'il pleuve ou qu'il neige. En effet, au terme de cette rencontre, les participants ont mis en place un bureau exécutif départemental de dix-sept membres dirigé par Paul Kanga, en sa qualité de secrétaire général. Ils ont, en outre, installé une commission départementale de contrôle, d'évaluation et d'audit de cinq membres présidée par Dorothee Sianard. S'exprimant au nom des membres du bureau, le secrétaire général s'est félicité de cette marque de confiance à leur égard. « Nous vous sommes infiniment reconnaissants et ferons tout ce qui est de notre pouvoir pour ne pas vous décevoir, conformément à nos principes d'organisation. Nous ne ménagerons aucun effort quant à la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs en privilégiant le dialogue. Nous comptons beaucoup



Elault Bello Bellard posant avec les membres du bureau départemental

sur l'apport de chacun de vous afin de gagner les futures batailles », a déclaré Paul Kanga.

Le président de la CSTC a, de son côté, rappelé que c'était la première fois dans l'histoire de l'organisation qu'un comité communal et départemental était mis en place dans la ville de Brazzaville. Elault Bello Bellard a également annoncé que les élections professionnelles étaient convoquées le 2 décembre prochain et a rappelé la nécessité pour le nouveau secrétaire de conduire la CSTC à de grandes victoires.

« Le bureau élu à la lourde responsabilité de prendre à bras-le-corps ces enjeux. Je sais que vous saisissez l'importance des élections professionnelles. Nous devons montrer aux yeux de tous que nous ne sommes pas premiers par hasard. C'est un travail

methodique, un travail de fourmi qui nous a permis de prendre le leadership. Il faut batailler fort pour emmener la CSTC aux grandes victoires », a-t-il exhorté.

Il s'est dit, par ailleurs, confiant dans les instances mises en place. Le président de la CSTC a ensuite rappelé qu'on ne venait pas au syndicalisme par intérêt, mais par conviction, pour défendre les intérêts des travailleurs. « En ce qui nous concerne, nous avons la responsabilité de conduire à bon port ces élections professionnelles. Cela signifie que la victoire n'est pas au bout du fusil mais au prix d'efforts inlassables. Il nous faut conforter la place du syndicat le plus représentatif du Congo et donner le meilleur de nous-mêmes », a conclu Elault Bello Bellard.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-CAMEROUN

Deux universités signent un accord

Conclu le 28 octobre dernier, le protocole offre aux étudiants de l'Université internationale de Brazzaville (UIB) des facilités pour aller suivre leurs études en master à l'Université catholique de Bertoua (Ucab) au Cameroun. Il prévoit également des échanges entre enseignants.

Selon le vice-recteur de l'UIB, Énoch Loubelo, qui a donné cette information au cours de la conférence de presse qu'il a animée le 16 novembre dans l'enceinte de cet établissement privé, le souci majeur est d'orienter et d'accompagner les étudiants dans leur cursus universitaire. Cela, après la « suspension verbale » du cycle de master dans les établissements privés d'enseignement supérieur par la tutelle et le refus d'inscription des étudiants des écoles privées à l'université Marien-Ngouabi.

« Ce protocole d'accord est une opportunité offerte à nos étudiants, mais aussi, et surtout, une réponse apaisée face à la décision du ministère de tutelle de suspendre le cycle de master dans les établissements privés de l'enseignement supérieur. Il offre des facilités d'admission en master à l'Ucab pour tous nos étudiants désireux de poursuivre leurs études en master et même en thèse de doctorat », a-t-il précisé.

Le document donne la possibilité aux étudiants congolais en master à l'Ucab de s'inscrire soit à l'Université catholique de l'Ouest à Angers (France), soit à l'Université catholique du Littoral à Dunkerque (France) qui ont signé chacune un accord de coopération avec l'Ucab. Après avoir signé son accord avec l'Ucab, a indiqué Énoch Loubelo,

l'UIB, qui a été créée en 2009, s'apprête à conclure un protocole d'accord de coopération avec les deux universités catholiques françaises. Interrogé sur les raisons du ministère de l'Enseignement supérieur de suspendre le cycle de master dans les établissements privés, le vice-recteur de l'UIB a évoqué le manque de professeurs titulaires, c'est-à-dire des professeurs de rang magistral, l'absence de professeurs permanents et de structures d'apprentissage adéquates.

Maître-assistant (Cames) et enseignant à l'université Marien-Ngouabi depuis vingt-cinq ans, le vice-recteur de l'UIB pense que les conditions ne sont pas optimales dans les structures d'État. Il a indiqué diriger actuellement, par exemple, un mémoire de master à la faculté des sciences économiques par manque de professeurs titulaires. Corédacteur du règlement intérieur de l'université Marien-Ngouabi, Énoch Loubelo a déploré la réponse donnée par certains doyens de facultés à sa demande d'inscrire les étudiants en master à l'unique université publique du Congo. Ayant siégé à l'une des commissions de rédaction, aucun article du document n'interdit de procéder ainsi.

« Je me suis engagé maintenant à aller voir les différentes facultés pour leur expliquer que les conditions d'apprentissage sont presque les mêmes tant dans l'enseignement public que privé, surtout à propos de la titularisation des enseignants », a-t-il conclu.

P.W.D.



Enoch Loubelo à côté de son collaborateur pendant la conférence de presse (© Adiac)

COOPÉRATION SANITAIRE

Le Nigeria propose son expertise médicale au Congo

Le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a eu des échanges, le 14 novembre, avec les ambassadrices de Cuba et du Nigeria. Avec chacune d'elle, il a été question de formation du personnel et des échanges d'expérience dans le domaine de la santé.

L'ambassadrice du Nigeria au Congo, Princess Victoria Onipede, a félicité le ministre pour le travail qui se fait au Congo dans le domaine de la santé. Elle a évoqué un renforcement de la collaboration entre les deux pays. Pour être concrète, l'ambassadrice a émis le souhait que des agents de santé de son pays puissent exercer au Congo en vue d'améliorer le système sanitaire. Elle a précisé que la partie nigérienne s'occuperait de la rémunération et le Congo de l'hébergement de ces agents. Alba Soto Pimental, ambassadrice de Cuba au Congo, qui a également échangé avec le ministre de la Santé,



Le ministre François Ibovi s'entretenant avec l'ambassadrice de Cuba au Congo (© Adiac)

a démenti les rumeurs concernant le rapatriement d'étudiants congolais partis récemment en formation à Cuba pour une durée de sept ans. « Cuba montre sa disponibilité à accompagner le gouvernement congolais de ses efforts dans de nombreux projets qui contribuent à la santé au Congo. La formation de ces étudiants est une grande joie pour Cuba qui n'est pas riche en ressources économiques, mais peut offrir à ses frères d'Afrique son expérience dans le domaine de la formation du personnel », a-t-elle indiqué.

Lydie Gisèle Oko

PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

La charte africaine expliquée aux lycéens

Les lycéens des séries littéraire et scientifique du lycée de la Révolution situé à Talangaï, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, ont été éclairés sur les droits et obligations figurant dans la Charte africaine des droits de l'enfant.

Organisée le 16 novembre, par la direction départementale des Libertés fondamentales en collaboration avec l'Association pour la défense des droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc), cette sensibilisation entre dans le cadre de la politique de promotion des droits humains initiée par le ministère de la Justice.

Parmi les droits de l'enfant, on note l'éducation, la santé, la protection et la liberté d'expression. Le respect et l'obéissance font, entre autres, partie des obligations qu'ils sont tenus d'appliquer à l'endroit des aînés.

« Nous sommes réunis pour faire la promotion des droits de l'enfant et son éducation, parce qu'une société sans une jeunesse bien éduquée est sans avenir. Promouvoir les droits de l'homme, et ceux des enfants en particulier, est précieux pour toute société », a déclaré le directeur départemental des libertés fondamentales, Paul Mékoyo.

L'assistante à la communication de l'Adhuc, Cynthia Mban Ampha, a insisté sur le fait que tout enfant, sans distinction d'ethnie, de couleur, de sexe ni de langue, avait le droit de jouir de toutes les libertés que garantit la charte.

Le proviseur du lycée de la Révolution, Emmanuel Moussa, exprimant la disponibilité de son lycée à accueillir ce genre de rencontre, a remercié les organisateurs pour le choix porté sur son établissement.

Le Congo a ratifié en 2004 la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant, adoptée par l'Union africaine et qui s'inspire de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant en prenant en compte le contexte africain.

Lopelle Mboussa Gassia

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Les membres du réseau des correspondants de presse de la Cicos en conclave à Kinshasa

Un atelier d'évaluation des activités des journalistes venus des États membres pour faire un diagnostic profond des problèmes rencontrés afin d'apporter des solutions idoines s'est tenu du 13 au 15 novembre au siège de cette institution.

D'importantes décisions ont été prises et des réflexions menées afin d'insuffler un dynamisme

treindre dans l'accomplissement de leur mission. Le plus important au cours de cette rencontre était de susciter la participation active de tous afin de tirer le maximum des avis de chacun par rapport à la bonne marche du réseau en le situant face aux réalités de chaque pays membre.

C'est devant les journalistes venus des États membres de la

senté les nouveaux projets en cours. Il s'agit du programme Mesa, qui est le prolongement du Programme de surveillance de l'environnement en Afrique (African Monitoring of the Environment for Sustainable Development-AMESD) et du Programme sur la gestion durable des pêches et la sécurité alimentaire. De nombreuses interrogations et suggestions des partici-

voux, notons l'élaboration d'une stratégie de communication par le secrétariat général de cette institution pour assurer une visibilité des activités de la Cicos et fournir aux populations de ses États membres une meilleure information à travers les médias. « Il me revient l'agréable plaisir, quarante-huit heures après l'ouverture des travaux, de vous exprimer ma sincère sa-

impartis. En effet, en deux jours, nous avons examiné l'entièreté de notre ordre du jour. Cette performance n'a été réalisée que grâce à votre maturité d'esprit et surtout grâce à votre ferme volonté d'aboutir, de triompher des obstacles qui entravent la voie qui mène aux objectifs que nous voulons atteindre pour le bien des populations de notre sous-région et pour la démarcation de notre chère institution. J'associe à ce succès le secrétariat général de la Cicos et toute l'équipe ici présente, dont la contribution aux travaux a été des plus efficaces », a souligné dans son mot de clôture le représentant du secrétaire général, Jonas Mathieu Tsoumou, chef de service administratif et des ressources humaines au sein de la Cicos. « C'est donc ici l'occasion de dire grand merci à tous les cadres de la Cicos qui se sont évertués à maximiser les chances de réussite de ces travaux, et je crois que tel que nous nous le sommes dit et tel que les recommandations ont été faites, tout ira pour le mieux pour que la Cicos soit de plus en plus visible dans la sous-région et sur le plan international », a estimé Ahmed Mbala Belinga, rédacteur en chef de La Nouvelle Vision du Cameroun.

Notons que cette rencontre faisait suite à celle du 18 octobre 2012, tenue toujours au siège de la Cicos, à Kinshasa (RD-Congo).

Guillaume Ondzé



La photo de famille

dans l'esprit de chaque participant sur les obligations auxquelles ceux-ci devraient s'as-

Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) que les experts ont pré-

pants ont trouvé là des réponses. Parmi les recommandations adoptées lors des tra-

tisfaction de constater que nous nous sommes acquittés de notre délicate mission dans les délais

PIRATERIE

L'exercice naval régional Cutlass express 2013 se poursuit en haute mer

Après une semaine de travaux théoriques, l'exercice naval régional "Cutlass Express 2013" auquel prennent part 13 pays engagés dans la lutte contre la piraterie maritime se poursuit en haute mer avec des simulations d'assauts contre un navire pris par les pirates.

Sous la supervision de la marine américaine, le second volet de l'exercice naval régional a mobilisé une importante logistique. Hormis la multitude de vedettes rapides de la marine djiboutienne, des navires de guerre de la flotte européenne stationnée à Djibouti ont été réquisitionnés, comme le bâtiment britannique "Lyme Bay". La trentaine de marins de la région participant à cet exercice avaient pour objectif de libérer un navire capturé par des pirates en l'occurrence le "Lyme Bay". Cette mise en situation a nécessité pour ces marins une certaine coordination et une coopération mutuelle mais aussi un véritable esprit d'équipe. C'est sans accroc que les nombreux acteurs régionaux de l'exercice naval marin ont démontré leur savoir-faire. Ils ont pris d'assaut le bâtiment britannique "Lyme bay", censé tomber entre les griffes des pirates, et ce, sous les regards des formateurs américains qui ont apprécié le déploiement de l'assaut, la capture des pirates et la sécurisation des lieux. Compte tenu de sa dimension régionale, cette manœuvre militaire se déroule conjointement dans trois pays de la région dont la Tanzanie, les Seychelles et Djibouti. Elle répond au souci des gouvernements des pays hôtes de rendre la zone maritime plus sûre.

Xinhua

LIBYE

L'Union africaine préoccupée par la situation dans le pays

Dans un communiqué rendu public le 18 novembre, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) a condamné le recours à la violence par des milices armées, en particulier contre les civils ayant manifesté pacifiquement les 15 et 16 novembre.

Nkosazana Dlamini Zuma s'est dite profondément « consternée et attristée » par ces violences qui ont coûté la vie à plusieurs personnes. En effet, une manifestation à Tripoli contre une milice a dégénéré en affrontements armés faisant 43 morts et 450 blessés. Des témoins estiment que ces violences sont les plus meurtrières ayant eu lieu dans la capitale depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011. « La présidente de la commission est profondément préoccupée par la violence et l'anarchie croissantes que connaît la Libye, ainsi qu'en témoigne la succession d'incidents similaires intervenus à Benghazi et dans d'autres localités au cours des semaines écoulées », souligne le communiqué.

Dans l'espoir de voir la paix revenir définitivement en Libye, Nkosazana Dlamini Zuma a une fois de plus demandé à toutes

« les parties prenantes libyennes de régler leurs divergences politiques par le dialogue, dans le cadre des institutions existantes ». Elle a réitéré l'engagement de l'UA, aux côtés des partenaires internationaux, à soutenir les efforts du gouvernement libyen, sous la direction du Premier ministre Ali Zeidan, en vue de stabiliser la situation dans le pays, y compris à travers la restauration de l'ordre public, et, partant, de créer les conditions nécessaires à l'aboutissement de la transition en cours. Dimanche, la population de Tripoli a observé une grève générale, sur fond d'appel à la désobéissance civile, pour dénoncer ces violences meurtrières qui, selon les observateurs, risquent de plonger le pays dans la guerre civile. Le ministère libyen en charge de la santé a indiqué qu'elles avaient éclaté quand une milice originaire de Misrata, installée dans le quartier de Gharghour, dans le sud de Tripoli, avait tiré sur des manifestants pacifiques venus réclamer son départ de la capitale. En représailles, des hommes armés ont attaqué le QG de cette milice, au prix d'affrontements mortels.

Le ministre canadien des Affaires étran-

gères, John Baird, dont le pays a joint sa voix à celle de la communauté internationale pour condamner ces violences, a appelé les Libyens à y mettre un terme. « Les événements des deux derniers jours, a-t-il déclaré, démontrent clairement que la présence de milices armées échappant au contrôle de l'État constitue toujours le principal facteur d'instabilité en Libye. Il faut donc accélérer les efforts déployés en faveur du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des miliciens. Il ne faut pas que les sacrifices consentis durant la révolution aient été faits en vain. Pour achever la transition démocratique, il importe que tous les Libyens unissent leurs efforts pour favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité dans leur pays. » Signalons que la population de Tripoli proteste régulièrement contre la présence de factions armées dans leur ville. Ces milices venues d'autres localités avaient participé à la libération de Tripoli en août 2011, mais depuis lors, profitant du vide sécuritaire ainsi que du dysfonctionnement du système judiciaire dans le pays, elles ne songent pas à quitter la capitale.

Nestor N'Gampoula

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372
(Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Réconcilier avec l'assurance
Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurance / Siège Social
All. Léopold PÉMBELLOT - Résidence Gabrielle / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agence Générale SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 022 18 09

Allianz

BUROTOP IRIS
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défilants toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

LOGEMENT

La BCH à la conquête des Congolais de l'étranger

À l'initiative de la Banque congolaise de l'habitat (BCH), représentée par son directeur général adjoint, Christophe Anselme Douma, et sous le haut patronage de l'ambassade du Congo en France, représentée par Henri Dimi, conseiller économique, une réunion de travail s'est tenue dans les locaux de l'ambassade dans le but de répondre aux attentes des Congolais de l'étranger quant à l'accès à l'habitat au Congo.

Autour de la table, jeudi 14 novembre, Henri Dimi a réuni les représentants de la BCH, de la Bank of Africa, de la Générale Immobilière Solution Global (GIS) et des Congolais de l'étranger, membres de cinq associations (Étoiles, Générations solidaires, Dimpai-ESRM, Credo France et CADP). « On peut qualifier cette rencontre de première concertation. Nous avons pris connaissance de plusieurs attentes et propositions exprimées par la diaspora sur l'accès à la propriété dans son pays d'origine. Créée en 2008, la BCH, dont c'est le métier, est en capacité de proposer une panoplie de produits adaptés aux at-

tentes personnalisées de nos compatriotes de l'étranger. Elle travaille avec des partenaires institutionnels, financiers comme la Tunisian Foreign Bank et envisage élargir cette collaboration à la diaspora. Nous plaçons les Congolais de l'étranger en bonne position dans nos perspectives de développement. Au moment de réaliser leur projet de réappropriation de leur pays d'origine, la BCH se propose d'être leur partenaire d'accompagnement étape par étape dans la chaîne d'acquisition d'un logement ou dans le cadre de l'investissement au Congo », assure Christophe Anselme Douma.

Les autres participants soulignent, eux aussi, la nécessité d'établir un processus d'intermédiation. Tous insistent sur le besoin d'être rassurés tout au long du parcours. L'objectif est clair : intéresser la diaspora et faciliter l'accès à la propriété, à l'image des migrants des pays de l'Afrique de l'Ouest où « les bonnes pratiques de sédentarisation sont mises en place depuis belle lurette », affirment-ils en chœur. Tous veulent maintenir un lien avec le Congo et bien vivre

leur bi-appartenance entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Parmi leurs multiples préoccupations, la première, et non la moindre, est la capacité de se pro-

en 2014 d'un salon destiné à l'immobilier au Congo. « Il était important de participer à cette dynamique et d'exprimer la diversité de la diaspora. Nous sa-

secteurs porteurs au Congo-Brazzaville. Jusqu'alors, il appartenait à la société civile d'aller vers les entreprises. Aujourd'hui, la BCH vient vers la diaspora. Associer la société civile comme prescripteur est une des méthodes à encourager. Nous sortons motivés et aptes à renforcer nos contacts pour la tenue du forum de l'année prochaine où toutes les associations congolaises seront conviées et auront à charge de faire découvrir le Congo, en vue de son émergence en 2025 », expliquent Corinne Marteau et Franck Kandot, présents à la rencontre. Même son de cloche du côté d'Ange-Laurent Cuddy, de Jean Gérard Mabonzo et de Roch Okouélé, l'initiateur de la participation de la diaspora aux festivités de la municipalisation accélérée à Djambala le 15 août dernier : « Autour de nous, expliquent-ils, les compatriotes sont dans les starting-blocks depuis l'appel du président de la République du 10 avril 2013 à Paris. Cette réunion est une suite logique de notre adhésion au discours du chef de l'État. »

Marie Alfred Ngoma



Henri Dimi, conseiller économique de l'ambassade du Congo en France, recevant les participants à la réunion (© Bertrand Kissangou)

curer un pied-à-terre au Congo. Cette volonté est capable d'impulser le transfert de la masse d'épargne constituée à l'étranger vers le Congo dans un processus fiable assurant une traçabilité claire. Dans cet esprit, René Moundzika, directeur général de GIS Global, estime viable la tenue

l'initiative de la BCH. Celle-ci permet de mettre en place les filières d'investissement. C'est un rapprochement stratégique qui vise à établir et à baliser les filières sécurisées des partenariats crédibles et efficaces à destination des Congolais de l'étranger en vue d'investir dans les

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

L'édition 2013 consacrée aux questions juridiques

L'événement aura lieu le 20 novembre au siège de la Banque mondiale à Washington, aux États-Unis. L'édition de cette année est l'occasion de débattre du rôle essentiel qui revient aux systèmes juridiques et judiciaires dans la promotion des résultats de développement.

Organisée par la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec la Banque mondiale, cette journée se présente comme un forum permettant aux praticiens du droit et du développement, aux universitaires, aux gouvernements et à la société civile de plancher sur le thème « Droit, justice et développement (en anglais Law, Justice and Development, LJD). De fait, les participants examineront de quelle manière le droit et la justice peuvent aider à traduire en actes le droit à l'expression, le contrat social et l'obligation de rendre compte dans les impacts du développement en Afrique. Cela, pour la simple raison que la Journée de l'Afrique

visé à consolider le savoir sur les grandes questions juridiques qui sont en train de voir le jour sur le continent. Selon un communiqué, trois sujets principaux seront étudiés à cette occasion. Il s'agira pour les participants de se pencher sur les opportunités économiques des industries extractives (principalement dans les secteurs du pétrole et du gaz) ; la coopération constructive avec les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et la coopération Sud-Sud ; les nouvelles initiatives émergentes, notamment le Fonds Africa50, qui cherche à libérer des sources privées de financement privé et à accélérer la vitesse de livraison des infrastructures en Afrique, créant ainsi une nouvelle plateforme pour la croissance et la prospérité de l'Afrique ; les questions émergentes liées aux flux financiers illicites et l'évolution que l'on a pu observer récemment dans la constitution d'un certain nombre de pays.

Comme le droit est un outil

essentiel pour la promotion de la croissance économique et du développement, les experts juridiques de la Banque se joindront à un groupe d'homologues, de magistrats, et de hauts fonctionnaires des principaux ministères concernés, des institutions locales et internationales, pour offrir une perspective mondiale sur l'Afrique et les principaux enjeux de développement et de droit auxquels elle est confrontée. Le président de la BAD, Donald Kaberuka, prendra la parole à l'ouverture des travaux, et devra donner le ton à un travail en profondeur sur les questions juridiques essentielles pour le processus du développement de l'Afrique.

Signalons que durant plusieurs décennies, un certain nombre de pays africains se sont attelés à élaborer et à mettre en œuvre des régimes juridiques efficaces afin de promouvoir un développement économique durable, mais les résultats ont été mitigés.

Nestor N'Gampoula

MALI

Lancement d'un plan d'urgence pour les trois régions du Nord

Le Premier ministre malien, Oumar Tatam Ly, a lancé le 13 novembre à Gao, un programme d'urgence visant à améliorer les problèmes en courant électrique.

Ce programme a été initié après la crise sécuritaire qui a secoué les trois régions du Mali, à savoir Gao, Tombouctou et Kidal. Il est doté d'une enveloppe de 1,5 milliard FCFA, pour une durée de 90 jours. Le plan concerne également un vaste chantier pour la relance des services sociaux de base (santé, éducation) et les structures qui ont été saccagées. Il s'agit de restaurer les bâtiments, équipements et matériels. Dans le domaine de la santé, il est question de rénover les centres de santé communautaires, et de renouveler les stocks de médicaments dans les trois régions, a expliqué le Premier ministre au cours de deux réunions tenues en présence du directeur de cabinet du gouverneur de Gao, Adama Kansaye.

Ont pris part à la première réunion : tous les directeurs régionaux et les préfets et sous-préfets de Gao ainsi que les responsables des forces de défense et de sécurité du Mali. La deuxième réunion, s'est tenue quant à elle, entre le Premier ministre et les associations de femmes et de jeunesse ainsi que les acteurs de la société civile. « Le plan de développement accéléré des trois régions du Nord du Mali, qui a un coût estimatif évalué à 11 milliards FCFA, est axé sur la sécurité, la bonne gouvernance, le renforcement des institutions pour aller vers le cantonnement et la réinsertion socioéconomique, comme prévu dans l'accord préliminaire signé le 18 juin dernier à Ouagadougou entre le gouvernement malien et les groupes armés », a indiqué le Premier ministre malien. Au cours de la rencontre, les populations ont surtout évoqué leur inquiétude concernant l'insécurité. Par la suite, le Premier ministre s'est entretenu avec les forces françaises (Serval) et les Forces armées maliennes (FAMA) ainsi que les chefs Songhaï et Arma de Gao. Il était accompagné du ministre de l'Éducation nationale, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, et du ministre de la Sécurité.

Signalons qu'au lendemain du lancement de ce programme d'urgence, des scènes de violence ont éclaté à Kidal, dans le Nord-Est, le jeudi 14 novembre. Plusieurs partisans de la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) ont saccagé des bâtiments publics en signe de protestation contre la décision de leurs chefs de quitter ces locaux. À l'origine de ces émeutes, la décision par les groupes armés, notamment le MNLA, de remettre le gouvernorat à l'État malien. La tension est montée d'un cran et l'arrivée de nouveaux soldats de l'armée malienne n'a fait qu'envenimer la situation.

Yvette Reine Nzaba

**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C. SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

**AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME
AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :**

- 1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
- 2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

HSIET **HSIET CONGO DEVELOPPEMENT** Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

1 AN

AMIC **Télécom**
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

ÉNERGIE EN AFRIQUE CENTRALE

Les pays membres du PEAC décident de doubler leurs investissements

À l'occasion de cet anniversaire célébré les 28 et 29 octobre à Malabo en Guinée Équatoriale, les pays membres du Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC) ont proposé de doubler leurs investissements dans les projets intégrateurs afin de contribuer tant soit peu à la sécurité énergétique en Afrique centrale, classée parmi les sous-régions les moins éclairées au monde.

Malgré des avancées significatives au regard du bilan des 10 ans de vie de cet organisme, établi par le secrétaire permanent du PEAC, Chrysostome Mekondongo, l'Afrique centrale, pourtant dotée du plus grand potentiel hydroélectrique d'Afrique et d'un ensoleillement propice, reste toujours moins éclairée, à l'image d'autres sous-régions du monde. Pour combler ce retard, les 10 pays membres du PEAC ont résolu de développer et de doubler des projets intégrateurs, afin de contribuer à la sécurité énergétique de la sous-région. De même, ils ont décidé d'œuvrer pour l'interconnexion effective des réseaux en vue de mutualiser les ressources énergétiques. Sur ce point, les États membres



Les personnalités officielles lors de la cérémonie célébrant les dix ans du PEAC

du PEAC sont persuadés d'un horizon meilleur qui s'annonce dans cette zone, avec, entre autres, la mise en œuvre prochaine, par la Banque africaine de développement (BAD), de la première phase du projet « Grand Inga » en République démocratique du Congo (RDC). Les études de pré faisabilité et de faisabilité relatives à la mise à exécution de ce projet, confiées au Groupement Électricité de France en collaboration avec une société canadienne (AECOM), sont déjà réalisées. À terme, cette infra-

structure hydroélectrique d'une puissance maximale de 4.800 à 7.000 méga watts, ajoutée aux barrages de Sonda et Chollet de 1.000 et 600 méga watts, permettra au PEAC d'augmenter vraisemblablement ses capacités de production additionnelle jusqu'à environ 8.000 méga watts. Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, qui conduisait la délégation congolaise à la cérémonie en l'honneur des dix ans du PEAC, a, dans son allocution de circonstance, soutenu efficacement la

réussite de ces projets. Il a, par ailleurs, saisi l'occasion pour inviter ses homologues à s'investir pleinement afin de relever ce défi. Rappelons que le PEAC est un organisme de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céac). Il a pour missions de : renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité des pays de la Céac ; accroître le taux d'accès à l'électricité des populations ; améliorer la fiabilité du système électrique et sa qualité dans les pays d'Afrique centrale ; créer

un marché sous-régional de libre-échange. Son objectif principal est de valoriser le potentiel hydroélectrique de l'Afrique centrale pour satisfaire, à l'horizon 2025, toutes les formes de demande d'électricité au sein de l'espace Céac. Les dix pays membres du PEAC sont : le Congo, la République démocratique du Congo, l'Angola, le Tchad, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Burundi, la République centrafricaine, le Gabon et Sao Tomé et Principe.

Firmin Oyé

ONU-GENÈVE

Mia Farrow lance un appel à l'aide internationale pour la RCA

L'actrice américaine Mia Farrow, qui est ambassadrice de bonne volonté de l'Unicef, a lancé un appel jeudi à la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide à la République centrafricaine (RCA), un pays au bord de la faillite. Dans une conférence de presse à l'ONU à Genève, au retour de son dernier séjour en RCA, Mme Farrow a expliqué que la population de la Centrafrique était le « peuple le plus abandonné sur la terre ». Selon l'actrice, « les germes d'un génocide » sont à l'œuvre dans le pays, et la situation humanitaire y est catastrophique.

Quelque 35.000 personnes se sont réfugiées à Bossangoa (ouest), a-t-elle dit, et « personne ne protège la population civile », constamment menacée par des groupes armés qui font régner la terreur dans cette région d'où est originaire l'ex-président François Bozizé, renversé le 24 mars par les rebelles de la coalition Séléka. Selon Mme Farrow, le pays est menacé des mêmes drames que la Somalie ou le Rwanda. Selon l'Unicef, quelque 350.000 enfants ont été enrôlés par des groupes armés en RCA. L'Unicef a lancé un appel à l'aide internationale de 32 millions de dollars pour la Centrafrique, dont seuls 12 millions ont été financés à ce jour. Mia Farrow est ambassadrice de bonne volonté de l'Unicef depuis l'année 2000. Elle s'est rendue pour l'organisation onusienne pour l'enfance en Angola, au Cameroun, en Guinée, à Haïti, au Liban, au Nigeria, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Tchad et au Soudan.

(AFP)

Nigeria. L'otage français Francis Collomp « s'est libéré »

Le président français François Hollande a salué la libération de François Collomp, otage au Nigeria depuis le 20 décembre 2012, et a « exprimé toute sa gratitude aux autorités nigérianes ». Selon l'AFP, l'avion médicalisé ramenant du Nigeria l'ingénieur français âgé de 63 ans, qui a échappé ce week-end à ses ravisseurs, a atterri lundi à l'aéroport militaire de Villacoublay, près de Paris. Il était accompagné depuis le Nigeria par le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius.

ITALIE

Romano Prodi appelle de nouveau à l'unité de l'Afrique

L'ancien Premier ministre italien redit sa conviction : aucun des cinquante-quatre États africains ne s'en tirera seul.

La conviction de Romano Prodi, actuel envoyé spécial du secrétaire des Nations unies pour le Sahel et ancien président de la Commission européenne, s'affirme avec constance. Dans les forums internationaux, il ne cesse de rappeler : c'est unie que l'Afrique vaincra les nombreux défis qui l'attendent. Aussi bien en matière d'économie, d'infrastructures que de politique, c'est par la voie de l'union que le continent pèsera davantage sur la scène internationale. L'homme politique italien, qui est aussi professeur d'économie, ne cesse de rappeler que l'Afrique est devenue le terrain de son engagement : « Pour moi, l'Italie, c'est fini », a-t-il dit quand on lui demandait un commentaire sur la situation actuelle de son pays. Intervenant le 16 novembre à une rencontre d'humanitaires italiens

dans le cadre d'une mobilisation des médecins soutenue par l'université catholique de Milan en faveur de l'Afrique, Romano Prodi s'est montré plus « africainophone » que jamais. Pour lui, le continent « acquiert chaque jour davantage une importance plus déterminante pour le futur du monde ». Mais pour saisir les opportunités qui s'offrent désormais à lui, il « devra trouver la voie de son unité. C'est cela le vrai problème. Du reste, comment, chacun dans son coin, les cinquante-quatre États africains pourraient-ils s'en sortir seuls ? »

La liste de ses projets en faveur du Sahel est longue : approvisionnement en eau potable des communautés ; infrastructures ; énergie ; centres de santé et établissements scolaires et de formation professionnelle. Ce vaste programme sera mené à bon port si, aux côtés d'une Afrique plus unie, se tient avec constance et cohérence une communauté in-

ternationale qu'il accuse de trop réagir à l'urgence émue du moment sans vision d'avenir. Il faudra « un engagement continu », a-t-il souligné devant des centaines de volontaires italiens qu'il a félicités pour leur action.

La communauté internationale se livre à une agitation frénétique sans efficacité quand elle devrait agir par des politiques capables, par exemple, d'influer à long terme sur l'organisation sociale des États. « Faute de cela, ce sont des morts qui se comptent par centaines dès la première sécheresse ou la première épidémie », a redit Romano Prodi. Il a plaidé avec force pour que la communauté internationale adopte des politiques de suivi ou ait simplement de la mémoire et du bon sens : « J'ai participé à douze sommets du G8 dans ma vie, aucun d'eux ne se distingue par la réalisation des promesses faites ! »

Lucien Mpama

COOPÉRATION CULTURELLE

L'ambassade du Venezuela lance des cours d'espagnol

Ces cours, qui débutent le mardi 19 novembre, concrétisent la coopération culturelle entre le Venezuela et le Congo. Le premier secrétaire de l'ambassade du Venezuela au Congo, Marcos Santiago, a patronné la cérémonie officielle de lancement la semaine dernière au siège de l'ambassade.

Les hymnes du Congo et du Venezuela ont ouvert la cérémonie, avant le discours de Marcos Santiago. « Nous n'allons pas nous arrêter là, d'autres options viendront. Nous donnerons également des primes pour que les Congolais qui sont frères pour des Vénézuéliens participent à cette activité culturelle et éducative », a indiqué le premier secrétaire de l'ambassade. Au lieu d'une centaine de personnes attendues aux cours, c'est plus de trois cents demandes que l'ambassade a reçues. Quatre groupes ont été créés : le premier groupe aura cours le matin de 8h



Photo de famille avec le premier secrétaire de l'ambassade du Venezuela (© DR).

à 9h ; le deuxième, de 9h à 10h ; le troisième, de 15h à 16h ; et le quatrième de 16h à 17h. Les cours se dérouleront tous les mardis et jeudis pendant trois mois. « Ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de s'inscrire à cette session pourront le faire au mois de mars, lorsque nous ouvrirons la deuxième série », a précisé Marcos Santiago. Notons qu'un diplôme de reconnaissance a été offert au groupe Salsa Idéal pour son appui à l'ou-

verture des cours d'espagnol. Dans le but de faire découvrir le Venezuela aux participants, un film a été projeté. L'agenda Afrique de la mission diplomatique prévoit non seulement la promotion de la langue espagnole, mais aussi de valoriser les racines africaines de la culture de la République bolivarienne du Venezuela qui ont produit un métissage fécond.

Bruno Okokana

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CACAO

La deuxième édition démarre le 28 novembre au Cameroun

Organisé par le ministère du Commerce en collaboration avec le conseil interprofessionnel du cacao et du café, la deuxième édition du Festival international du cacao (Festicacao) aura lieu du 28 au 30 novembre dans plusieurs villes du Cameroun.

La deuxième édition du festival Festicacao, comme l'indique son thème – « Relève » –, est destinée aux jeunes. Il permettra de sensibiliser les jeunes des pays producteurs de cacao à l'intérêt de cette activité. La cérémonie d'ouverture aura lieu à Yaoundé et sera marquée par une foire-exposition et un gala dénommé Cacao Awards. Une conférence de presse sera organisée le 29 novembre à Monatéle tandis que les villes de Batouri et Koumba accueilleront une causerie-débat des cultivateurs de cacao. Le même jour, des journées portes ouvertes et une caravane mobile se dérouleront à Douala. « Dès sa première, édition, le Festicacao s'est imposé comme l'un des plus grands événements de ce type en Afrique subsaharienne », souligne le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

La cacaoculture est un élément essentiel de l'économie camerounaise. Le gouvernement a, par ailleurs, fait de l'implication des jeunes dans la production du cacao un objectif majeur. En témoigne le programme New Generation à travers lequel le gouvernement accompagne et soutient les jeunes issus des centres de formation agricoles dans leur insertion pour devenir des professionnels dans la cacaoculture et la caféiculture. Le Festival international du cacao a été lancé en novembre 2012. Il a pour objectif de promouvoir la consommation du cacao et de ses dérivés dans les pays producteurs ; de s'inscrire dans la mouvance de redynamisation des produits de rente ; de stimuler la consommation du cacao ; d'intéresser les jeunes à la production du cacao. Au cours de cette deuxième édition, il sera essentiellement question d'amener les jeunes à s'impliquer dans la production du cacao.

Tiras Andang

LITTÉRATURE

Jean-Michel Audoual signe « confessions ordinaires d'un enfant précoce »

Ce roman est inspiré par l'expérience de Jean-Michel Audoual auprès des enfants passionnés. Dans cet ouvrage l'auteur met en exergue les enfants qui manifestent une certaine intelligence au-delà de leur âge.

Le livre parle d'Yvan, personnage principal, qui, à l'âge de

s'ajoute la nature des questions, très complexes, que le petit Yvan posait souvent.

Traité de fou, personne ne comprenait Yvan, ni dans sa famille ni à l'école. D'aucuns le prenaient pour un extra terrestre. Il était même la cible de ses camarades qui le jalousaient et le battaient sans cesse. Arrivé en sixième, Yvan intègre une école expérimentale et se lie d'amitié avec un camarade malentendant. Mais l'entrée au lycée le plonge à nouveau dans le désarroi jusqu'au jour où il fait une rencontre providentielle. Paru aux éditions Édi-livres, *Confessions ordinaires d'un enfant précoce* comprend 166 pages. Jean-Michel Audoual est professeur de français aux collèges et lycées Sainte Marthes-Chavagnes à Angoulême. Il accompagne des enfants intellectuellement précoces depuis douze ans. En 2000, lorsque

le collège dans lequel il travaille ouvre une classe pour ce type d'enfants, il en devient le professeur principal, et parvient à remotiver ces enfants en souffrance.

Rosalie Bindika

JEAN-MICHEL AUDOUAL
Confessions ordinaires
d'un enfant précoce



Editions
ÉdiLivres

trois ans déjà, s'interrogeait sur le sens de la vie et de la mort. Une année plus tard, Yvan part à l'école où il apprend à lire tout seul sans aucune aide quelconque. Des aptitudes qui interpellent les instituteurs. À ceci

Brazzaville
Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
Aéroport de Brazzaville

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 8 509 (Congo)
1 88 01 78 77 78 77 (France) ; 1868 : relations.clients@flyecair.com



IMAGES ET HISTOIRE

FESTIVAL DE CINÉMA ET D'HISTOIRE

2ÈME ÉDITION

DU 17 AU 22
NOVEMBRE 2013
À L'IFC (EX CCF)

BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE
FIN 1940 - 1944





RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, PowerPoint et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser.

La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2ième étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Avis de recrutement des commerciaux

NSIA Vie Assurances recrute pour sa force de vente des commerciaux pouvant faire acte de candidature des personnes remplissant les conditions suivantes :

1. Être âgé de 24 ans ou plus
2. Être dynamique et de bonne moralité
3. Être titulaire au minimum du BAC ou avoir le niveau Terminale ou une expérience dans le domaine commercial
4. Aimez le mode de rémunération basé sur les commissions des affaires produites (salaire = commissions sur ventes)
5. Être disponible immédiatement. (Etudiant poursuivant ses études actuellement, s'abstenir)

Dossier à fournir :

- CV + copie du diplôme, ou éventuellement une attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial.

- Lettre de motivation ;
- 2 photos d'identité de même tirage
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- Adresse de votre correspondant

Date limite de dépôt des dossiers : Mercredi 20 Novembre 2013 avant midi

Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Vie Assurance, recrutement des conseillers commerciaux » à déposer à l'adresse suivante :

1, Avenue Foch, angle rue Sergent Malamine Brazzaville (Face Hôtel de ville, 3^e étage).

Tél : 22 282 24 92

NOTE D'INFORMATION

Brazzaville, le 18 Novembre 2013

CBRA/EDUC/2013/00626-ER-700

Objet : Publication des résultats provisoires de l' Appel d'offre N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 du 18 Mai 2013 qu'à l'issue des travaux d'évaluation, les marchés ont été attribués aux entreprises/ONGs suivantes :

Départements	N° de lot	Soumissionnaire adjudicataire du marché
BRAZZAVILLE	Lot 10	SUPER LINK
	Lot 11	EBATP
	Lot 12	FM CROISSANCE
	Lot 13	ENOCK AFRIQUE
POINTE NOIRE	Lot 14	ENTRA & A
POOL	Lot 1	2 CBTP
	Lot 2	GM CONSULTING
	Lot 3	SUPER LINK
	Lot 4	MASTSO
	Lot 5	CBS
	Lot 6	BUSINESS TECH
	Lot 7	HONGORA GROUP
	Lot 8	2 CBTP
PLATEAUX	Lot 1	JB& FRERES
	Lot 2	GLORY SIM VISION
	Lot 3	LONDA CONTROL Ldt
	Lot 4	Société JOY
	Lot 5	Société JOY
	Lot 6	Ets KJ & FILS
	Lot 7	ADNLK (NGO)
	Lot 8	LONDA CONTROL Ldt
SANGHA	Lot 1	MILORD BUSINESS
	Lot 2	VISION DE L'AIGLE
	Lot 3	MILORD BUSINESS
	Lot 4	FM CROISSANCE
LIKOUALA	Lot 1	Ets NIAMOLENDE
	Lot 2	Sté ARC EN CIEL
	Lot 3	Sté ARC EN CIEL
	Lot 4	Le SITE CONGO
	Lot 5	Ets NIAMOLENDE
TOTAL	30 lots	22 entreprises

Le Bureau de l'UNICEF remercie toutes les entreprises /ONGs qui ont manifesté un intérêt à travailler avec l'UNICEF. Les entreprises /ONGs ci-dessus sélectionnées recevront une lettre de notification à laquelle elles sont priées de répondre dans un délai maximum d'une semaine.

ALOYS KAMURAGIYE
Représentant
Unicef Brazzaville



UNISSONS-NOUS
POUR LES ENFANTS

unicef

NÉCROLOGIE



Son Excellence Mr Henri Lopes Ambassadeur du Congo en France, la famille Oba, Bitsinkou et Tchicaya ont le regret d'annoncer le décès de leur sœur et mère survenu le 14 novembre 2013 en France Madame Oba Yvette agent DE l'ARC.

La dépouille mortuaire arrive ce mercredi 20 novembre par le vol régulier d'Air France de 18h à Brazzaville.

La veillée se tient sur l'avenue Nelson Mandela non loin de l'Hôpital le Mickaël. L'inhumation aura lieu ce jeudi 21 novembre 2013 au cimetière du Centre ville.

REMERCIEMENTS

P. Alain Céphas Bansimba Muanga, les familles Muanga et Mbutani remercient Son Excellence Mgr Anatole Milandou, le directeur général des Douanes et des droits indirects, les cadres et agents des douanes, la congrégation des petites sœurs dominicaines, la chorale l'Arche de Noé de la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine miséricorde, l'association la grande famille le Casca, les amis et connaissances, pour leur affectueuse assistance morale, matérielle et financière, suite au décès de leur regretté frère Jean Claude Pouf Banzouzi Muanga, inspecteur principal des Douanes, survenu le 7 novembre à Brazzaville et inhumé le 15 novembre au cimetière Wayako final. Qu'ils trouvent, ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



Luce-Jennyfer Mianzoukouta, Journaliste aux Dépêches de Brazzaville et toute la famille Mianzoukouta remercient :

Tous ceux qui ont connu et aimé; tous ceux qui ont entouré de leur amitié
Toussaint-Alex Mianzoukouta
Et annoncent que leur oncle, père, cadet et fils repose depuis dimanche 17 novembre 2013, dans la paix du Seigneur, au carré familial du cimetière de Kibouendé. Merci à tous ceux qui nous ont assistés au Maroc, au Congo et en Italie.



RÈGLES DU JEU

La notation des points dans un combat de judo

Remporter un combat est le pari que se fixe tout compétiteur. Seulement pour y parvenir, il faut marquer plus de points que l'adversaire en tenant compte de la réglementation du jeu qui ne manque pas de contraintes. Décryptage.

Avant d'en venir aux mains dans un combat réglementaire de judo, l'arbitre fait saluer les combattants puis il prononce le mot Hajimé ! qui est un ordre signifiant « Commencez le combat ! ». C'est à partir de là que le chrono des points est déclenché pour les compétiteurs. La victoire se dispute alors âprement. Pour l'emporter d'entrée de jeu, l'un des compétiteurs doit marquer un ippon (victoire nette en combat). Il doit, pour y parvenir, projeter son adversaire sur le dos par une technique exécutée sans faute. Ainsi, tenant compte de l'efficacité de la projection réalisée et de la chute imposée à l'adversaire, l'arbitre annonce alors ippon pour signifier la victoire et l'arrêt immédiatement du combat en faveur du combattant ayant initié la technique. Le cas de fi-

gure n'est pas le même si le vainqueur immobilise son adversaire au sol. Le cas échéant, en effet, il faut maintenir le concurrent sous immobilisation pendant 25 secondes avant que la victoire ne soit annoncée.

Si lors de la projection, l'adversaire tombe sur les fesses, l'initiateur de la technique obtient un petit avantage appelé koka (3pts). Le combat se poursuit. Par contre, quand le concurrent projeté tombe sur le côté, son vis-à-vis décroche un avantage moyen nommé yuko (5pts). Au cas où ce dernier multiplierait les yuko, il obtiendrait alors un waza-ari, synonyme d'un grand avantage sur l'adversaire ou presque une victoire. Là encore, le combat se poursuit. La règle voudrait qu'un doublé de waza-ari donne immédiatement un ippon à l'auteur du mouvement. Me Alex Mankou, ceinture noire premier dan, interrogé à ce propos, est allé jusqu'à préciser qu'un compétiteur pouvait également marquer des points dans un combat par rapport aux erreurs commises par



Deux judokas en combat

l'adversaire : « Quand l'un des combattants fait un acte non réglementaire, l'avantage revient à l'autre », a-t-il expliqué.

Ainsi, le concurrent, auteur d'une erreur de nature à ne pas attaquer, à mettre la main sur le visage de l'autre, à tendre les bras... écope d'un premier avertissement (shido) octroyant un koka à l'adversaire. Pour une faute plus grave (sortir du tatami ou fausse attaque), il écope d'une pénalité appelée chui, synonyme d'un yuko en faveur de l'adversaire. La pénalité suivante est le kaikoku qui donne un waza-ari au concurrent. Et finalement, il y a l'impardonnable qui est le hansoku-maké donnant un ippon à l'autre. Cette pénalité est infligée notamment pour insulte à l'arbitre. Finalement, le combat se termine, le temps est écoulé, l'arbitre l'annonce avant d'indiquer le vainqueur en portant haut son bras. Les deux combattants se saluent pour ensuite quitter le tatami.

Rominique Nerplat-Makaya

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Les rendez-vous d'aujourd'hui

Seize équipes disputent ce 19 novembre, les huit derniers billets qualificatifs à la Coupe du monde qui se jouera en 2014 au Brésil.

En Europe :
France-Ukraine

Placés au pied du mur après leur défaite vendredi à Kiev 0-2, les Bleus doivent puiser dans leurs réserves pour réaliser l'exploit face à l'Ukraine et se qualifier pour la phase finale. La tâche s'annonce très difficile pour la France d'autant plus qu'aucune équipe battue lors des barrages par un écart de deux buts n'a su remonter ce handicap. Les Français, très avertis, donneront à coup sûr le meilleur d'eux même pour l'emporter sur un score de 3-0 pour priver les Ukrainiens d'une qualification qui leur tend déjà les bras. En cas d'une victoire de 2-0 en faveur des Français, on aura recours aux prolongations puis aux tirs au but si le score reste inchangé.

Roumanie-Grèce :

Comme les Français, les Roumains battus par la Grèce 1-3 lors de la première manche des barrages sont condamnés à l'exploit ce mardi. N'ayant plus son destin en main la Roumanie s'appuiera sur l'avantage de terrain et du soutien de son public pour tenter d'inscrire les deux buts sans en encaisser un, condition sine que non pour s'assurer la qualification pour le Brésil 2014. Il faut absolument prendre autant de risque pour renverser la vapeur mais elle doit se méfier des Grecques bien outillés dans la gestion du match.

Suède-Portugal :

Les Portugais vainqueur à l'aller 1-0 grâce au but de Cristiano Ronaldo feront le déplacement de la Suède dans le but de retrouver l'efficacité qui leur avait manqué à l'aller face aux coéquipiers de Zlatan Ibrahimovic ou à défaut conserver cet acquis. Côté suédois, l'écart d'un but n'est pas insurmontable. Les Suédois aligneront sans nul doute une ossature plus offensive pour offrir plus de ballons à Ibrahimovic.

Islande-Croatie

Auteur d'un match nul de 0-0, l'Islande a la possibilité de se qualifier pour la première fois de son histoire à la phase finale de la Coupe du monde si elle l'emporte devant la Croatie qui, malgré ses talentueux joueurs, n'arrive pas à trouver ses marques sur le plan offensif. Ce score de zéro but partout reste tout de même un piège pour les deux équipes qui ont chacune des possibilités.

Afrique
Algérie-Burkina-Faso

Les Fennecs seront la seule équipe du Maghreb s'ils parvenaient à battre les Étalons du Burkina-Faso vainqueur à l'aller sur un score de 3-2, les trois premières nations africaines qualifiées étant le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. L'Algérie conserve toutes ses chances de qualification pour avoir réussi à inscrire deux buts à Ouagadougou. Une courte victoire d'un but à zéro leur ouvrira les portes du mondial. Les Étalons libérés de la pression de leur public feront le déplacement d'Algérie dans le but de réaliser une mission commando.

Égypte-Ghana

Battus 1-6 à Kumasi, les Pharaons ne joueront mardi contre le Ghana que pour les honneurs. Vu l'expérience des Blacks stars, ils rentreront dans la légende du football s'ils parvenaient à infliger un 5-0 au Ghana.

Océanie et Amérique
Nouvelle Zélande-Mexique

Les Mexicains vainqueurs à l'aller 5-1 sont bien partis pour valider ce mardi son ticket pour le mondial 2014.

Uruguay-Jordanie

Les Uruguayens qui auront le privilège de disputer le match retour de barrage à domicile ont déjà fait le plus dur en infligeant à son adversaire 5-0 à l'aller. Le match de ce mardi sera une occasion pour eux de confirmer leur suprématie.

James Golden Éloué

JEUX AFRICAINS

La coordination du comité d'organisation sera élargie

Les structures qui n'étaient pas prises en compte par le décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'organisation des Jeux africains (Coja) y seront intégrées.



Le présidium de la session inaugurale du Coja (© DR).

Trois organismes seront partie prenante de la coordination du Coja. Il s'agit du Comité national olympique et sportif congolais, de la mairie de Brazzaville où se dérouleront les jeux ainsi que le ministère des Affaires étrangères. Ce département ministériel, en effet, devrait jouer son rôle dans le cadre des négociations avec l'Union africaine qui a désigné le Congo pour abriter ces jeux dits du cinquantenaire. « Nous avons sollicité du président de la République de compléter ce décret afin de prendre en compte ces structures omises », a déclaré le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. En sa qualité de président du Coja, il a par ailleurs assuré que les structures concernées peuvent d'ores et déjà se considérer comme faisant partie de la coordination du comité. La décision d'élargir cette instance du Coja a été validée lors de la session inaugurale de la structure en charge d'organiser les jeux. La rencontre s'est tenue le 18 novembre à Brazzaville. Il faut rappeler que le Coja est également composé d'un conseil exécutif et de plusieurs commissions spécifiques. Cette session inaugurale a également permis aux participants de passer au peigne fin les documents que le Coja présentera à l'Union africaine et à d'autres partenaires qui prendront part à la première

réunion conjointe et préparatoire des onzièmes Jeux africains. Elle se tiendra à Brazzaville du 20 au 25 de ce mois. Le Coja mettra à la disposition de la structure panafricaine les rapports de préparation administrative et d'infrastructures. Ces documents ont d'ailleurs été adoptés lors de la session inaugurale. La question du siège du Coja était aussi à l'ordre du jour. À ce propos, le bureau a été responsabilisé pour suivre le dossier jusqu'à son aboutissement.

Le suivi des questions liées aux aires de jeux supplémentaires pour les entraînements et les échauffements lui revient également. « Les travaux réalisés ont atteint un niveau d'exécution satisfaisant [...] mais il y aura également les aires de jeu additives. Nous y parviendrons tout en sachant que nous sommes tenus par les délais », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

Cette session a connu la participation, entre autres, des présidents des fédérations sportives nationales, du secrétaire général de la Confédération africaine de handball, des directeurs généraux du ministère des Sports et de l'Éducation physique. Plusieurs autres ministères étaient de la partie, notamment celui de la Culture et des Arts, d'autant que des activités culturelles auront lieu pour célébrer le cinquantenaire de ces jeux.

R.N.M.

CONCERTATIONS NATIONALES

Mise sur pied d'un comité national de suivi des recommandations

Créé par ordonnance présidentielle, cet organe a pour objet d'évaluer périodiquement la mise en œuvre des mesures prises et d'en suivre l'application.

Chose promise, chose due. Le chef de l'État vient de promulguer l'Ordonnance portant création et organisation, pour une durée d'un an renouvelable une fois, du Comité national de suivi des recommandations des Concertations nationales (CNS-RCN). Après avoir annoncé dans son discours sur l'état de la nation, prononcé devant le Congrès le 23 octobre la perspective de mettre sur pied une structure chargée de veiller à l'application des recommandations issues des concertations nationales, Joseph Kabila vient de passer à l'acte. La publication de cette ordonnance exprime toute sa volonté du président de la République de ne pas laisser lettre morte les décisions découlant de ce forum



Joseph Kabila entouré par Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo

national. Selon les termes de cette ordonnance, le CNS-RCN a pour objet d'évaluer périodiquement la mise en œuvre des recommandations des concerta-

tions nationales et d'assurer le suivi de l'application, à court, moyen et long terme au niveau tant national, provincial que local, des réformes qui en sont issues. La présidence de cet

organe sera cogérée par Léon Kengo et Aubin Minaku, les mêmes qui avaient piloté l'organisation des concertations nationales. Le CNS-RCN pourra se réunir une fois par

trimestre pour une durée ne dépassant pas 6 jours, sur convocation du Présidium. Il se réunit en session extraordinaire, en cas de besoin, à l'issue de laquelle un compte rendu est réservé à la nation. Deux organes vont se mouvoir en son sein, en l'occurrence, le Présidium et la plénière. Le premier est l'organe d'impulsion et d'orientation tandis que le second qui comprend les délégués des institutions publiques, des partis politiques et de la société civile, pourra s'éclater en commissions selon le nombre et le contenu des thématiques à aborder. Le CNS-RCN dispose, par ailleurs, d'un budget de fonctionnement dont la gestion est assurée par le Présidium. Au terme de leurs travaux ordinaires ou extraordinaires, les membres du CNS-RCN dresseront à chaque fois un rapport général à soumettre au président de la République.

Alain Diasso

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

« Tshikapa doit être maintenu chef-lieu de la province du Kasai »

La délégation kanangaise conduite par le député provincial Médard Mandjuandjua, accompagné, pour la circonstance, par le chef coutumier de Tshikapa et député provincial, Madila Kalamba Kabuadi, le président du parti RAMDC, Joseph Munzenze, et un acteur de la société civile, Jean Bosco Kikunga, a évoqué les raisons de ne pas aller à l'encontre d'une telle perspective.

À son arrivée à Kinshasa, elle a déposé un mémorandum auprès des autorités nationales pour réitérer une fois encore le danger que comporte le maintien de la cité de Luebo comme chef-lieu. Dans ce mémo, les signataires ont appelé les deux chambres du Parlement, à travers leurs présidents respectifs, à s'impliquer personnellement dans le processus d'installation de la province du Kasai, avec Tshikapa comme chef-lieu. Il s'agit d'un ultime plaidoyer, car la loi votée à l'Assemblée nationale confirme plutôt Luebo comme capitale. Mais rien n'est perdu. Il y a encore la seconde lecture au Sénat, et le débat au sein de la Commission paritaire des deux chambres pour harmoniser les vues. Les signataires entendent ainsi mettre la pression sur le législateur. Selon eux, un grand danger pèse déjà sur cette nouvelle province avant même son installation. Pour le chef Madila Kalamba Kabuadi, reprenant les grands

points du document lu intégralement devant la presse, trois bonnes raisons justifient objectivement le choix de Tshikapa. D'abord, en tout premier lieu, il faut tenir compte des équilibres, et éviter de créer des frustrations. Pour lui, c'est la raison de la justice, de l'équité et de la cohésion nationale. « La province actuelle du Kasai Occidental est composée de deux espaces sociopolitiques : l'espace Lulua et l'espace Unité Kasaienne qui est le plus peuplé. La ville de Kananga, siège actuel de la province et futur chef-lieu de la province du Kasai Central est située dans l'espace Lulua. La cité de Luebo, chef-lieu du district du Kasai, proposée comme futur chef-lieu de la province, est également située dans l'espace Lulua ». Selon lui, cette situation va davantage raviver les passions. Tshikapa a aussi l'avantage d'être une ville cosmopolite et hétérogène, alors que la cité de Luebo est habitée à plus de 80% par les Lulua. Autres facteurs, les Lulua sont linguistiquement proches des Luba de Mbuji-Mayi, et cela aboutira à l'emprise par un seul peuple de trois capitales : Mbuji-Mayi, Kananga et Luebo. Géographiquement aussi, il est plus intéressant de miser sur une ville distante de plus de 200 km, au lieu d'une ville proche, à seulement une centaine de km, avec tous les inconvénients pour relever le défi du développement intégral de la pro-

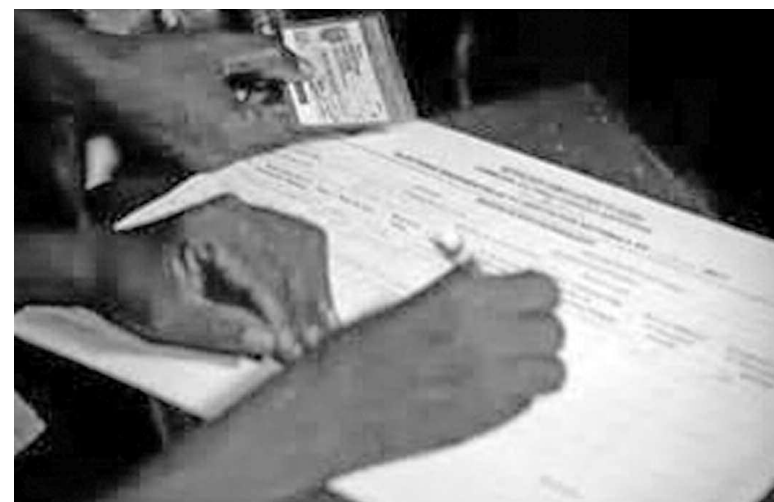
vince. Au-delà, les signataires ont cherché aussi à attirer l'attention du législateur sur deux autres raisons, et non des moindres. Ils évoquent la raison de jurisprudence, s'appuyant sur le fait que le législateur a bien choisi Gbadolite, en Équateur, comme capitale du Nord-Ubangi au lieu de Mobayi Mbongo. « La Cité de Luebo se trouve dans les mêmes conditions de viabilité que Mobayi Mbongo ». Rien n'empêche d'arriver à un même cas de figure, car Luebo n'a pas d'infrastructures d'accès et d'accueil susceptible de recevoir une nouvelle province. Enfin, il y a justement la question de l'inexistence des infrastructures. « Tshikapa a des immeubles confortables, un aéroport national, une hôtellerie, une fourniture permanente d'eau potable et d'électricité, une voirie urbaine, des institutions bancaires, académiques et sanitaires, une ouverture facile par voie terrestre sur la capitale et les grandes villes, etc. ». Toutes ces raisons doivent aider à faire entendre raison au législateur. Il ne s'agit pas d'une démarche à des fins politiciennes, a laissé entendre la délégation, car le chef coutumier qui a lui-même pris la parole pour lire la déclaration est Lulua. La délégation a réaffirmé sa totale adhésion à la position des 18 députés provinciaux sur les 27 concernant le maintien de Tshikapa comme chef-lieu de la province du Kasai.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

Un falsificateur des cartes d'électeurs arrêté à Goma

Ce faussaire serait responsable d'un secrétariat public ouvert dans le chef-lieu de la province.



Vérification d'identité dans un bureau de la Céni

Un réseau de falsification des cartes d'électeurs serait démantelé dans la ville de Goma, au Nord-Kivu. Selon radiookapi.net, l'Agence nationale de renseignements (ANR) a arrêté, le 17 novembre, à Rutshuru-centre, à environ soixante dix kilomètres de Goma, le gestionnaire de ce réseau.

Citant des sources concordantes, la radio onusienne, a indiqué que Justin Irengé Baguma, qui est reconnu comme responsable d'un secrétariat public, était depuis le mois de juillet aux services des rebelles du M23. Dans son audition, ce dernier aurait affirmé avoir délivré plusieurs centaines de fausses cartes d'électeurs à partir de la maquette qui lui a été remise par les responsables rebelles.

À en croire ce falsificateur, les responsables du M23 à Rutshuru lui auraient également remis un ordinateur portable et une imprimante en couleur pour lui faciliter ce travail. « Ces deux kits, font partie de matériels informatiques de la Commission électorale nationale indépendante, pillés par les rebelles pendant l'occupation de la cité de Rutshuru par le M23 », a-t-il affirmé, notant qu'il a toujours travaillé sous menace. Les responsables de l'ANR à Goma et les autorités provinciales cités par la source, ne veulent pas se prononcer sur le sort de ce prévenu.

Lucien Dianzenza

GOVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Le suspens tire en longueur

Deux schémas ont longtemps taraudé l'esprit du président de la République qui devra opérer un choix entre une équipe dirigée par un politique et celle pilotée par un technocrate.

Le temps presse. Depuis que le chef de l'État a annoncé devant le congrès la perspective de la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale à la lumière des recommandations des concertations nationales, les choses semblent tourner au ralenti. Ceux qui avaient parié sur un changement rapide de l'ossature gouvernementale avec l'entrée de quelques figures de proue de l'opposition, ont vite déchanté. L'actuel premier ministre est même allé vite en besogne en restreignant la marge de manœuvre des membres du gouvernement et des mandataires publics interdits désormais de poser des actes susceptibles d'engager l'État. Du coup, tout est à l'arrêt dans les ministères où les titulaires sont de plus en plus en quête de leur repositionnement personnel.

Des indiscretions recueillies en haut lieu, il ressort que cette fois-ci serait la bonne. Le chef de l'État qui détient toutes les cartes entre ses mains sait à quel moment il va livrer le secret de ses cogitations. Jusque-là, rien ne filtre même dans les allées du Palais de la nation. Les ministres eux-mêmes, les principaux concernés, ne savent plus à quel saint se vouer. Difficile dans ces conditions de parier sur son maintien en poste. On ose croire qu'après s'être tapé une retraite au Katanga, Joseph Kabila a désormais une idée précise de la prochaine structure gouvernementale appelée à opérer un savant dosage entre la politique et la technicité. Là-dessus, deux schémas ont longtemps taraudé l'esprit du Rais qui devra opérer un choix entre un gouvernement dirigé par un politique et celui piloté par un technocrate. L'heureux promu serait encadré, au besoin, par des vice-Premiers ministres susceptibles de palier au déficit qu'il pourra



Matata Ponyo et quelques membres de son gouvernement

éventuellement présenter au plan politique ou de technicité.

D'après certaines indiscretions, le choix d'un politique à la tête du prochain gouvernement se précise de plus en plus pour des raisons purement électoralistes. À l'entame de la nouvelle séquence de son quinquennat dont le point de chute est fixé en 2016, Joseph Kabila entend s'entourer d'une équipe des politiciens aguerris susceptibles de lui faire glaner des voix dans le cas de figure où il pourrait se représenter. Là-dessus, c'est encore la grande inconnue, la modification de la Constitution avec possibilité de rallonge du mandat présidentiel n'ayant pas été au menu des concertations nationales. Les enjeux électoralistes plaident en faveur d'un tel gouvernement aux commandes duquel se retrouverait un leader politique justifiant d'un en-

cragage sociologique certain.

Au-delà des visées politiques, il y a tout aussi la nécessité de maintenir le cap économique en capitalisant les dividendes déjà engrangés par le gouvernement sortant. Car, aussi longtemps que des réponses idoines ne seront pas apportées sur le front social par l'amélioration des conditions de vie des populations, toute visée électoraliste ne sera qu'un vœu pieux. L'on comprend ainsi aisément pourquoi les choses ont tant trainé, car il s'agit d'opérer un alliage parfait entre les deux options de sorte que le commun des Congolais trouve son compte. Qui succédera à Augustin Matata Ponyo dont les actions entreprises au plan socioéconomique plaident en faveur de sa reconduction ? Mystère. Les prochains jours seront peut-être déterminants.

Alain Diasso

SANTÉ

Le laboratoire pharmaceutique Hong-Xi de nouveau opérationnel

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi vient d'autoriser la réouverture du laboratoire pharmaceutique Hong-Xi situé dans la commune de Limete.

Cette industrie pharmaceutique a été fermée depuis le mois de juin pour non respect de normes de fabrication des médicaments. Avant d'autoriser sa réouverture, le ministre de la Santé publique a visité les différents compartiments de ce laboratoire pour se rendre compte du respect des principes et du circuit de fabrication des médicaments.

Au terme de cette visite sous la conduite du pharmacien assistant Lombe, le constat a été positif. « Nous constatons qu'il y a eu un grand changement. Le circuit de fabrication des médicaments est respecté, les machines parlent. Donc un grand pas a été franchi et je suis fier de constater que les normes sont respectées c'est pourquoi j'autorise que Hong-Xi reprenne la production des solutés massifs ».

Cette décision ne peut qu'encourager les agents de ce laboratoire pharmaceutique qui, par le biais de leur représentant, promettent au ministre de la Santé publique de tout mettre en œuvre pour maintenir le niveau qui vient d'être réalisé.

Le Dr Félix Kabange Numbi promet de poursuivre sa lutte pour l'assainissement du secteur pharmaceutique, car il



Le ministre de la Santé publique visitant la salle où sont conservées les matières premières

reste convaincu que le médicament doit être produit dans de bonnes conditions et les industries pharmaceutiques qui ne remplissent pas les normes seront tout simplement fermées. Cela dans le souci de mettre à la disposition des Congolais des médicaments de bonne qualité.

Aline Nzuzi

ÉNERGIE

Le secteur de l'électricité bientôt libéralisé en RDC

Le projet de loi y afférent et adopté au Sénat le vendredi 15 novembre vise l'augmentation de la production de l'électricité ainsi que l'amélioration de la qualité des services à fournir à la population.

C'en est fini avec le monopole dont la Société nationale d'électricité (Snel) se targuait jusque-là dans l'exploitation de l'électricité. C'est le moins qu'on puisse dire après l'adoption le vendredi 15 novembre, du projet de loi portant libéralisation du secteur. Après son examen approfondi à la commission Infrastructures et Aménagement du territoire de la chambre haute, ledit projet de loi a été présenté avec ses amendements en vue de son adoption article par article. Ce qui a été fait. C'est à l'unanimité donc que le projet de loi a été voté.

L'enjeu principal de ce texte est qu'il institue la libéralisation du secteur en cassant la situation de monopole dans laquelle se préva-



Vue du barrage d'Inga dans le Bas-Congo

lait la Snel, le seul gestionnaire public attiré dans ce domaine et à qui revenait la quasi-totalité des infrastructures. Avec cette loi dont attend plus que la promulga-

tion par le chef de l'État avant son entérinement par la commission paritaire de deux chambres législatives, le secteur de l'électricité est désormais ouvert aux capi-

taux privés. « L'État ne va plus désormais assurer le monopole dans ce secteur et la Snel va être un opérateur comme tout autre en travaillant dans

une concurrence jugée loyale », dit Jean-Pierre Nenyenge, président de la commission Infrastructures et Aménagement du territoire au Sénat.

Il s'agit ici, d'améliorer la performance dans le secteur de l'électricité en amenant le courant jusque dans les milieux péri urbains et ruraux de la RDC en essayant d'éliminer toutes les poches noires avec une électricité fiable et à bon marché. « Cette loi vise l'augmentation de la production de l'électricité ainsi que l'amélioration de la qualité des services à fournir à la population en matière d'électricité », argue, de son côté le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Bruno Kapanji. Autrement dit, la Snel va continuer à exister en offrant ses services comme auparavant, quitte à faire face à la concurrence que vont lui imposer les sociétés privées.

A.D.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Lancement de la deuxième édition du concours universitaire de plaidoiries

L'activité est organisée par l'Unité de la sensibilisation du bureau de Kinshasa de la Cour pénale internationale (CPI) en collaboration avec des universités de la RDC.

L'Unité de la sensibilisation du bureau de la CPI à Kinshasa lance, le 20 novembre, la deuxième édition du concours universitaire de plaidoiries. Cette collaboration avec des universités de la RDC va permettre aux étudiants de plaider contre « le fait de procéder à la conscription ou à l'enrôlement d'enfants de moins de quinze ans dans les



Des inscriptions de sensibilisation sur les droits de l'enfant

forçés armés ou dans des groupes armés ou de les faire participer activement à des hostilités ». Cet exercice qui sera soumis aux étudiants devra s'appuyer au statut de Rome. Principalement, les points b xxvi et e vii de l'article 8 de ce texte.

Selon ce bureau, cette année le concours va opposer six universités des quatre villes du pays. Il s'agit de Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu et Kisangani. Alors que le district de l'Ituri sera aussi représenté par une université de Bunia. La finale aura lieu en décembre à Kinshasa. Le bureau de la CPI à Kinshasa dont les locaux sont situés dans la commune de la Gombe enregistre, en ce moment, toutes les personnes intéressées par cette activité.

Il est rappelé que le premier procès de la CPI a porté sur les accusations de conscription, d'enrôlement d'enfants de moins de quinze ans et de leur participation active à des hostilités en Ituri, dans l'est de la RDC.

Lucien Dianzenza

PROVINCE ORIENTALE

Les habitants de Soleniama protestent contre les sociétés d'exploitation d'or

Les autochtones accusent ces entreprises de ne pas élaborer des projets communautaires à leur profit.

Au cours de cette marche de protestation du vendredi 15 novembre, les habitants de Soleniama ont incendié des locaux du bureau de la chefferie et du groupement, menaçant d'incendier également les dragues des sociétés incriminées, rapporte la radio onusienne. La principale raison de la tenue de cette marche est que les populations de ce coin du pays ne bénéficient pas du tout de l'implantation des entreprises minières dans leur terre. À en croire la société civile d'Irumu, la population ne tire aucun profit des activités minières, alors que plus de cinq sociétés semi industrielles exploitent de l'or dans la chefferie de Baboa Bokoe à Irumu.

En plus de ces entreprises, les manifestants accusent aussi les chefs coutumiers de se ranger aux côtés de ces sociétés au détriment de la population locale. C'est ainsi qu'ils ont aussi incendié les salles de palabre de la chefferie et de deux autres groupements pour manifester leur ras-le-bol.

« On ne peut pas venir comme ça avec des dragues, on commence à exploiter de l'or ; les autorités provinciales ne sont pas au courant et, en même temps, la production ne suit pas les normes de la traçabilité. En plus, on ne respecte pas les normes environnementales. C'est pratiquement inconcevable ! », a déclaré le ministre provincial des mines, Paulin Odiane qui estime que les revendications des autochtones sont légitimes parce que ces sociétés ne sont pas en règle.

Cette manifestation a paralysé les activités de ces sociétés semi industrielles d'exploitation de l'or qui ont momentanément suspendu leur exploitation, en attendant qu'un compromis soit trouvé entre les responsables de ces entreprises et les leaders locaux. Car la seule préoccupation contenue dans le cahier des charges des autochtones, c'est la réalisation des projets d'intérêt communautaire en faveur de la population locale.

Gypsie Oïssa Tambwe

PAIE DES ENSEIGNANTS

La Cour des comptes livre les constatations de son audit

Le rapport produit par cette juridiction ne contient aucune conclusion, mais il fait des observations sur la gestion des écoles et des rémunérations des enseignants et du personnel administratif et technique par le Secope, également représenté lors des vifs échanges au collège Boboto.

Au total, la Cour des comptes est arrivée à une dizaine de constatations tant dans le fonctionnement administratif du Secope que dans la paie du personnel enseignant et le paiement des frais de fonctionnement. Outre les discordances constatées entre les effectifs en services et les listings, la Cour des comptes a aussi noté, notamment, l'absence de dossier de certains agents, la tenue non conforme à la procédure, le recrutement sans expression préalable de besoins, et la qualité douteuse de certains agents. Pour le deuxième secteur, en l'occurrence la paie des enseignants, la juridiction a épinglé la non pertinence des documents comptables et de certains justificatifs, les retenues à la source lors des opérations de paie, et tant d'autres irrégularités. Quant au paiement des frais de fonctionnement, elle a signalé, entre autres, les contrôles non prévus et l'absence de frais de fonctionnement pour les écoles. Annonçant la poursuite des investigations, la cour a tout de même salué la disponibilité des syndicalistes et

des enseignants à apporter toute la lumière à ce dossier.

212 000 enseignants mécanisés non payés

Ce rapport a suscité plusieurs réactions, notamment celle très attendue du Secope. Son représentant s'est dit satisfait de la prudence affichée à ce stade par la Cour des comptes dans la large diffusion du rapport. En effet, il a confirmé que l'enseignement primaire, secondaire et professionnel compte au total 212 000 enseignants mécanisés non payés mais enregistrés dans des établissements payés. Au jour d'aujourd'hui, le Secope prépare la paie de 345 083 enseignants du primaire, du secondaire et de la maternelle. Autre détail important apporté à l'attention de la Cour des comptes, le Secope ne paie pas les enseignants. Au fait, tout se passe au niveau de la banque, et le Secope ne fait que préparer les documents nécessaires pour organiser la paie. Pour plus d'efficacité, le gouvernement a réorganisé la paie des enseignants en instaurant des nouvelles institutions, avec des tâches spécifiques liées à la paie et au contrôle. Réagissant sur la question des fictifs, il a rappelé qu'à aucun moment le nombre exact de fictif n'a été porté à l'attention du public. Et puis, a-t-il insisté, le Secope est le service le plus audité. En 2012 et 2013, il y a eu une soixantaine d'audits dont quatre internationaux. En

effet, le Secope, a-t-il ajouté, bénéficie d'un appui technique des partenaires au développement de la RDC. La Banque mondiale a pris en charge 20 000 enseignants, et elle organise aussi des audits pour vérifier l'existence effective de ces enseignants repris parmi les 212 000 enseignants mécanisés non payés.

Un atelier sur les rapports de la Cour des comptes

Cette démarche n'entre pas dans une volonté de la Cour des comptes de porter cette affaire devant le public, d'autant plus que les investigations se poursuivent encore pour comprendre. Il ne revient pas à cette juridiction de s'ériger en juge des détournés de fonds, a estimé son président. Mais comme d'aucuns l'ont reconnu, la Cour des comptes a un rôle majeur à jouer dans la bonne gestion des finances publiques. Cet atelier organisé par l'Institut Panos Europe s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de l'impact de la publication des rapports de la Cour des comptes. L'idée est d'aider cette institution à s'ouvrir davantage, et à mieux communiquer. Toutefois, pour des raisons de sensibilité des enquêtes en cours, la Cour des comptes opte, conformément à ses missions, pour une communication adaptée avec la presse. Prévu pour deux jours, l'atelier se clôture le 19 novembre.

Laurent Essolomwa

SOLIDARITÉ

Fally Ipupa Fondation en action à Abidjan

Fally Ipupa a offert des cadeaux aux pensionnaires de la Case des enfants de la Fondation « Children of Africa », structure créée et dirigée par la première dame ivoirienne Dominique Ouattara.

L'activité s'est déroulée le samedi 16 novembre dernier, au lendemain du concert de Fally Ipupa livré le 15 novembre au Palais de la Culture d'Abidjan. La star de la musique congolaise a offert deux babies foots, des cartons d'huile, des paquets de pâtes alimentaires ; des sacs de riz et des paquets de biscuits. « Il y a de futurs stars à la

Case des enfants », a déclaré Fally Ipupa en prodiguant des conseils aux enfants. Ces derniers ont manifesté leur joie en esquissant notamment des pas de danse au rythme de la musique de Fally Ipupa. Pour clôturer, le chanteur congolais a livré un match de Baby-foot avec l'un des pensionnaires de la Case.

Fally Ipupa Fondation (FIF) a été lancée au mois de juin dernier à Kinshasa lors d'une grande soirée de gala et d'un match de football qu'ont livré quelques grandes stars du football africain. La Fondation vise à venir en

aide aux différentes couches de la population vivant dans le besoin. La première action menée par la FIF est la réhabilitation des bâtiments de l'école St Jean-Baptiste de la commune de Bandalungwa où Fally Ipupa a effectué une partie de ses études. L'école a également bénéficié de 100 bancs-pupitres. La FIF a démarré sur fonds propres de l'artiste. Mais, les fonds nécessaires au fonctionnement de la FIF seront levés lors des concerts et d'autres événements socioculturels qu'elle compte organiser. « La fondation ira à la source pour identifier les besoins des nécessiteux et veillera à la réception des dons », affirmait Fally en mettant en avant la transparence qui sera au cœur des activités.

Pour sa part, Children of Africa est une fondation destinée à aider les enfants d'Afrique, soit directement par les actions sociales auprès des populations, soit en subventionnant des associations de bienfaisance reconnues. À ce jour, la fondation est intervenue dans plusieurs pays d'Afrique notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun et au Gabon.

Patrick Kianimi



Fally Ipupa entouré des pensionnaires de la Case des enfants à Abidjan (Photo childrenofafrica.org)

DIVISION 1

Match arrêté du DCMP, succès de V.Club

La quatrième journée de la 19e édition du championnat national de football a été marquée par l'arrêt avant la fin du temps réglementaire de la grande affiche du groupe B entre le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi le dimanche 18 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa.

Les deux équipes étaient à égalité de zéro but partout jusqu'à la 86e minute lorsque le gardien de but des Immaculés Nke s'est étendu sur la pelouse, indiquant que la lumière était insuffisante. Débutée sous la lumière naturelle, la partie a continué jusque sous le feu des projecteurs du stade. Il y a donc eu interruption du match pendant plusieurs minutes. Mais l'arbitre tenait à ce que le match s'achève normalement. Et lorsque les deux équipes sont rentrées sur l'aire de jeu pour reprendre le match, une partie du stade a subitement plongé dans le noir. Mais avant cela, l'on a assisté à des scènes de vandalisme dans les tribunes occupées par

les supporters du DCMP, avec des jets de pierres. Un joueur de Sanga Balende a même été blessé à partir du banc des réservistes. C'est donc dans la confusion totale que cette rencontre a pris fin. La Ligue nationale de football (Linafoot) va donc trancher ce litige.

V.Club trône...

Dans ce groupe B toujours, V.Club a dompté Muungano au stade de la Concorde de Bukavu par un but à zéro, une réalisation du canonier Taddy Etekiama Agiti à la 4e minute. Shark XI FC a écrasé Tshinkunku par six buts à un, avec les buts de Ngulubi (15'), Angengwa (20'), Bakula (35', 41') et Makela (44', 68'), Diaz a sauvé l'honneur sur penalty pour Tshinkunku. Le samedi 16 novembre au stade des Martyrs, Rojolu de Kinshasa a courbé l'échine face à Lubumbashi Sport par zéro but à deux, buts de Kasongo Numbi (31') et Ilunga Keta (71').

Dans ce groupe, V.Club est leader



DCMP de Kinshasa

avec 12 points, suivi de Sanga Balende (7 points et un match en moins), Lubumbashi Sport (7 points), Shark XI FC (7 points), DCMP (6 points et un match en moins), Tshinkunku (1 point), SC Rojolu (1 point) et Muungano (1 point).

Nika la surprise...

Dans le groupe A, le FC Saint-Eloi

Lupopo a enregistré sa troisième victoire en battant Dauphins Noirs au stade des Volcans de Goma dans le Nord-Kivu par un but à zéro, œuvre de Robert Lukaya Mbila à la 33e minute de jeu. Et le samedi 17 novembre au stade Lumumba de Kisangani en Province Orientale, l'AS Nika a été plus réaliste qu'Elima de Matadi, avec un succès de deux buts à zéro.

Likunde Dorak (34') et Muhitima Piol sur penalty (83') ont été les buteurs du team rouge et blanc de Boyoma Singa Mwambe.

Et au stade des Martyrs de Kinshasa ce même samedi, le FC MK coaché par l'ancien international Jacques Kingambo est venu à bout de CS Don Bosco de Lubumbashi par deux buts à un. Kabangu Kadima (1') et Mimo Fundu étaient les buteurs des protégés de l'homme d'affaire Max Mokey Nzangi. Godé Masengo a réduit l'écart pour les Salésiens de Lubumbashi. L'on rappelle qu'en match avancé disputé le mercredi 13 novembre, Mazembe avait laminé Makiso de Kisangani par cinq buts à zéro.

Au classement dans le groupe A, Mazembe a 12 points, suivi de Nika (9 points), FC MK (7 points), Lupopo (6 points et un match en moins), Elima (3 points), Don Bosco (3 points), Makiso (2 points) et Dauphins Noirs (1 point).

Martin Enyimo

LIVRES

Des Rives du Congo à la Meuse paraît chez L'Harmattan

L'ouvrage collectif de sept critiques de divers horizons, avec comme sous-titre *La transnationalité dans le cycle belge de José Tshisungu wa Tshisungu*, analyse le cycle belge de l'écrivain et poète congolais Tshisungu à la lumière des théories structuraliste, sémiotique, sociocritique, pragmatique, psychanalytique, épistémologique, postcoloniale et post-postcoloniale.

Des Rives du Congo à la Meuse, La transnationalité dans le cycle belge de José Tshisungu wa Tshisungu figure dans la « Collection Critiques littéraires » de l'éditeur français. Écrit sous la direction de Joséphine Mulumba, les analyses critiques qui constituent le livre sont dans l'ordre chronologique de parution des œuvres de José Tshisungu. Exception faite de *La Villa belge* dont l'article, nous apprend-elle, « est un témoignage ».

Au début de sa présentation de l'ouvrage, la compatriote de l'homme des lettres signale que ce dernier, quoique résidant au Canada depuis 1989, « ancre son imaginaire en Belgique ». À Joséphine Mulumba de poursuivre que « l'analyse minutieuse de son œuvre révèle, que le cycle belge de l'écrivain reste parcouru de frissons congolais, de manière originale ». Ce, alors qu'il « se défend, peut-être par souci de différenciation avec ses aînés, en prétendant que durant ses années littéraires de 1995 à 2004 il ne pensait pas au Congo », affirme-t-elle.

Néanmoins, reconnaît la critique littéraire : « Sa thématique tranche avec la littérature des écrivains congolais de la génération précédente, vivant à l'étranger; restés, toutefois,



La couverture de l'ouvrage *Des Rives du Congo à la Meuse* rivières sur les mots-maux anciens du lointain pays natal, le Congo ».

Trois contributions congolaises

Intitulés Une histoire entrelacée : La Meuse, Ebale ya Congo et Patrick à l'ombre de la femme, les premier et avant-dernier articles de l'ouvrage précité, constituent la double contribution de Joséphine Mulumba. Entre les deux l'on lit successivement Jeu de langage et dire poétique dans Errances en Flandre (Bernadette Dutrissac) ; Le Flambeau noir (Marcel Bourdette-Donon) ; Le Writing Back dans les deux romans « belges » de José Tshisungu wa Tshisungu – Essai d'une lecture post-postcoloniale (János Riesz) ; Imaginaire, fiction et représentation du réel dans La Flamande de la gare du Nord (Tunda Kitenge-Ngoy) et Les Belges et la Belgitude dans Patrick et les Belges (Karen Ferreira-Meyers). Quant à l'article final, écrit par Pau-

lin Musas Kayal, il porte sur le « *Témoignage sur La Villa belge* » évoqué au début. Outre les huit articles susmentionnés, les 172 pages *Des Rives du Congo à la Meuse*, La transnationalité dans le cycle belge de José Tshisungu wa Tshisungu renferme les Notices bio-bibliographiques des contributrices et des contributeurs. Les sept critiques littéraires précitées, hormis les trois compatriotes de l'auteur, sont issues d'Argentine, de Belgique, du Brésil, du Canada, du Cameroun et d'Haïti. Pour en revenir à José Tshisungu wa Tshisungu, il convient de savoir qu'il est auteur de plusieurs ouvrages. Il a écrit des romans sur les Belges et leurs rapports avec les Noirs, des livres sur le Congo, des pièces de théâtre et des recueils de poésie. L'écrivain congolais, resté attaché à ses origines, n'a pas seulement choisi de publier en français, il possède également des publications en tshiluba, sa langue natale. Le théâtre, avec la pièce *À moi le trône* (1974), constitue la première production littéraire congolaise de José Tshisungu. Vient ensuite la poésie avec *Semences* (1982), un recueil de dix poèmes qui lui a valu le Grand prix littéraire Zaïre-Canada en 1983. Au bas de la liste, se situe le roman *Le croissant des larmes* (1989).

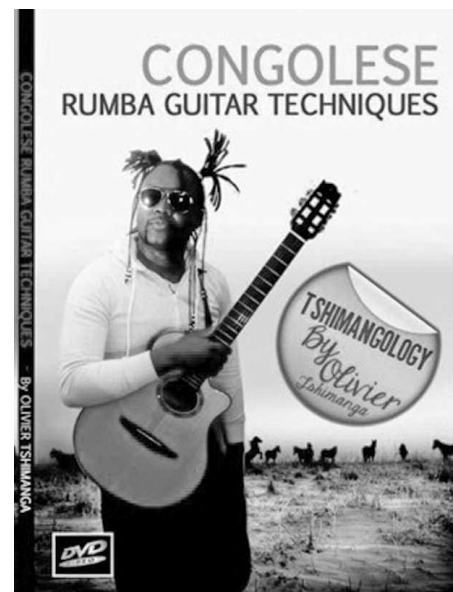
Le cycle belge dont il est question dans la nouvelle parution de L'Harmattan, presque à l'inverse de la précédente production, débute avec la poésie *Errances en Flandre* (1995). Se poursuit avec la pièce de théâtre *La Villa belge* (2001) et s'ensuivent les romans *La Flamande de la gare du Nord* (2001) et *Patrick et les Belges* (2004).

Nioni Masela

RUMBA CONGOLAISE

Olivier Tshimanga dans un tutoriel sur les techniques de guitare

Le tutoriel, mis sur le marché sous forme de DVD, est intitulé « *Congolese Rumba guitare techniques* ».



L'affiche du DVD

Le but de ce Dvd, apprend-on, est de contribuer à partager la richesse de la musique congolaise. « *En tant que guitaristes, nous devons partager les connaissances acquises auprès de nos aînés et mettre en lumière ce qu'ils ont apporté à la musique congolaise. Il s'agit aussi de montrer au monde entier que nous avons une richesse que beaucoup de gens ignorent* », fait savoir le virtuose de la guitare. Ce dernier déclare que la formation doit être permanente car lui-même continue d'apprendre tous les jours. Olivier Tshimanga tient ainsi à partager l'expérience acquise depuis qu'il a débuté sa carrière et côtoyé des maîtres de la guitare tel que Lutumba Simaro qu'il appelle « *père spirituel* ». En outre, il partage également son approche de la fusion entre la Rumba et d'autres genres musicaux tels que le blues, le flamenco, le jazz et la Pop. Un mélange de styles qu'il aime bien prati-

quer et qu'il qualifie de « *Tshimangologie* ». Le DVD est produit par Prosmart-Studio, une maison de production musicale basée à Londres et dont l'objectif est de produire des tutoriels sur la guitare congolaise. Prosmart-Studio a ainsi déjà travaillé avec les guitaristes Flamme Kapaya et Beniko Popolipo.

Pour sa part, Olivier Tshimanga continue toujours à travailler avec de nombreux artistes congolais et étrangers. Actuellement, il collabore à la réalisation de l'album « *Moto moto* » de Shimita el Diego. Il a également effectué un duo avec la

star du gospel angolais Dodo Miranda dans une chanson de sensibilisation aux méfaits du Sida. Le virtuose de la guitare a aussi pris part à la réalisation de l'album « *Black Bazar-round 2* » au côté d'autres grands noms de la musique congolaise. L'album a été mis sur le marché le 4 novembre dernier. Olivier Tshimanga participe également au prochain album de Carlyto Lassa intitulé « *L'évangéliste* ». Le concepteur de la « *Tshimangologie* » a aussi été invité dans « *Treizième apôtre* », dernier album de la carrière de Koffi Olomide.

Néanmoins, Olivier Tshimanga se prépare à mettre sur le marché son propre album intitulé « *Espoir* », une œuvre censée consoler les cœurs brisés et redonner de l'espoir aux peuples minés par le désespoir. L'album comporte dix-huit titres et a une vocation humanitaire.

Patrick Kianimi

COMMERCE

La protection des noms et marques s'impose

L'importance de la protection juridique des noms commerciaux a été soulignée, le 14 novembre, au cours d'une rencontre à la chambre de commerce de Pointe-Noire destinée à sensibiliser les commerçants et opérateurs économiques.

La rencontre, sous la houlette de Gabriel Oyoukou, chef du service Documentation et informations brevets à la direction de l'antenne nationale de la Propriété industrielle, a réuni les responsables d'entreprises et établissements de la place. Elle fait partie de la campagne d'information et de sensibilisation à la protection des noms commerciaux qui s'est déroulée du 11 au 16 novembre la ville océane.

Cette campagne, organisée par le ministère du Développement in-

dustriel et de la Promotion du secteur privé, en partenariat avec l'antenne nationale de la Propriété industrielle, s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à améliorer le climat des affaires. « Nous allons vers l'émergence d'ici à 2025. Elle va se faire à travers la mise en place d'une certaine organisation en matière de modernisation et d'industrialisation du pays », a indiqué Gabriel Oyoukou. Les participants ont eu droit à un exposé sur la place de la propriété intellectuelle dans l'amélioration du climat des affaires, la protection du nom commercial et de la marque. Ils ont ainsi été édifiés sur la législation en matière de propriété industrielle, sur les règles du bon fonctionnement de l'économie de marché, l'importance de la protection

des signes distinctifs ainsi que les conséquences de la contrefaçon sur l'économie et la société.

Avantages

La protection du nom commercial et de la marque permet au titulaire de bénéficier du monopole sur toute forme d'exploitation de son signe distinctif, de mettre sa structure ou son produit à l'abri de la contrefaçon et de la piraterie, de mieux orienter la clientèle ou les consommateurs, de mettre en confiance le partenaire ou l'investisseur et de s'imposer sur le marché. Il a été déconseillé aux participants d'emprunter un nom commercial déjà existant et utilisé, au risque d'être traduit en justice par les titulaires du nom s'il est protégé et si un accord autorisant son utilisation n'a pas au

préalable signé.

« Conscient de ces enjeux et pour encourager les opérateurs économiques, l'État va accorder une subvention de 50% sur les frais d'enregistrement aux 50 premiers déposants de Pointe-Noire », a indiqué Gabriel Oyoukou. Selon ses explications, les 50 premiers déposants verseront 10 000 FCFA au lieu de 20 000 FCFA pour l'enregistrement individuel, pour une durée de 10 ans renouvelable ; et 20 000 FCFA au lieu de 40 000 FCFA pour l'enregistrement d'une entreprise ou établissement pour une durée de 10 ans renouvelable. Pour ce qui est des marques (noms des produits et services) la somme à verser est de 450 000 FCFA pour 10 ans renouvelables. « Le pays aspire à l'émergence, il est donc important que nos opéra-

teurs économiques soient informés dans les moindres détails », a indiqué Gabriel Oyoukou.

L'enregistrement des noms commerciaux concerne les 17 pays membres de l'Organisation africaine de la propriété industrielle. Au cours de la rencontre, des fiches d'enregistrement ont été remises aux participants. Par ailleurs, la secrétaire générale de la chambre de commerce a déploré la faible présence des opérateurs à cette séance d'information pourtant d'une grande importance pour eux. Toutefois, les enregistrements se poursuivent. Les intéressés peuvent se rapprocher de la chambre de commerce où toutes les informations seront mises à leur disposition.

Lucie Prisca Condhet

MARINE MARCHANDE

Un nouveau siège pour Madingo-Kayes

La réception du siège de la délégation maritime de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou, a eu lieu le 16 novembre en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

Le siège de la délégation maritime de Madingo Kayes est situé sur la Route nationale N° 5, non loin du pont du Bas-Kouilou. C'est un bâtiment R+1 construit sur un site de 100 mètres de long sur 80 mètres de large occupant une superficie de 8 000 m². Le bâtiment qui va abriter les bureaux de la délégation maritime s'étend sur 20 mètres de long et 13,31 mètres de large. Il comprend au rez-de-chaussée et à l'étage, un perron, un hall d'accueil, des bureaux, une salle d'archives, des sanitaires, une salle de réunion, une bibliothèque... Les travaux, financés entièrement par l'État, ont été exécutés par l'entreprise EM Trading représentée par sa directrice générale Elya Elionore Mvouba.

Saluant la livraison de l'ouvrage dans sa localité, Jean-Baptiste Diamounzo-Kionga, chef de dis-

Kayes, qui s'est dit comblé de pouvoir travailler désormais dans des conditions améliorées.

Le bâtiment, de grande qualité, situé dans un environnement verdoyant et naturel, est le premier édifice érigé dans la sous-préfecture de Madingo-Kayes, dans le cadre de la déconcentration des services publics. L'infrastructure qui se dresse à quelques encablures de l'embouchure du fleuve Kouilou traduit la détermination du ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou qui veut donner à son personnel des conditions de travail idéales afin d'accroître le rendement et les performances.

Plusieurs personnalités et autorités étaient présentes à la réception du bâtiment, comme Alain Michel Luvambano, secrétaire gé-

ÉDUCATION

La distribution des manuels scolaires sur le VIH-Sida a été lancée

Hellot Matson Mampouya, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a lancé, le 14 novembre à Pointe-Noire, la distribution de ces manuels intitulés « Apprendre sur le VIH/sida » qui sera effectuée sur tout le territoire national.

Six cent mille manuels au total seront distribués dans les douze départements du pays dans les cycles primaire et secondaire (CP, CE, CM, lycée). Ces livres, qui vont être intégrés dans le programme scolaire des élèves, ont été conçus et élaborés par l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques (Inrap) en partenariat avec les Éditions Belin (Afrique du Sud). Les ouvrages ont été réalisés avec l'appui du secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (SEP/CNLS) et un financement de la SGPG/fonds Pays pauvres très endettés (PPTE).

La distribution des manuels entre dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le VIH/sida en milieu scolaire. Cette action fondamentale, qui met en exergue le triangle didactique enseignant-élève-manuel, va aboutir, selon Gilbert Ibiou, directeur général de l'Inrap, à un comportement positif des enfants face à la maladie : « Il faut sensibiliser, informer et surtout former les jeunes. L'école étant la fenêtre de l'espoir, ce sont ces manuels que nous avons conçus qui vont favoriser un changement positif des enfants face à ce fléau », a-t-il expliqué.

« Vous savez que beaucoup de choses négatives se disent sur cette pandémie aujourd'hui. Les élèves du CP à la terminale vont enfin avoir des ouvrages qui, en fonction de leur niveau, leur donneront l'information nécessaire », a renchéri le docteur Marie-Francke Purhucence, secrétaire



Les élèves pendant la cérémonie de distribution des manuels (©

exécutif du CNLS).

Le VIH/sida, qui touche en particulier l'Afrique subsaharienne, constitue un véritable frein au développement et n'épargne personne. De nombreuses personnes de tous âges sont victimes de cette maladie par ignorance. Il s'avère important que les plus jeunes, qui constituent l'élite de demain, soient impliqués dans la grande campagne d'information et de sensibilisation sur le VIH/sida lancée au niveau mondial pour leur permettre de disposer des armes nécessaires pour combattre ce fléau. « Grâce à ces manuels, les plus jeunes d'entre nous seront armés à partir de maintenant pour sortir de l'ignorance. Nous sommes assurés que beaucoup de nos jeunes compatriotes éviteront le VIH/sida parce qu'ils seront suffisamment informés et instruits. Ce qui garantira à notre jeunesse une bonne santé et donc la prédisposera à s'engager véritablement dans le combat pour la vie, pour la construction, le développement et le bien-être collectif », a souligné le ministre.

Pour atteindre un changement positif du comportement des enfants, le ministre a appelé les enseignants et professeurs à s'impliquer

de manière effective. « J'invite donc l'ensemble du personnel du système éducatif à s'investir à fond pour que ces manuels parviennent aux apprenants et que leur utilisation fasse l'objet d'un accompagnement pédagogique pour qu'ils puissent véritablement s'approprier les notions préventives et comportementales qui y sont contenues », a dit Hellot Matson Mampouya.

Cette action entre aussi dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de l'éducation pour tous d'ici 2015 et des Objectifs du millénaire auxquels le Congo a souscrit. Elle répond aussi à la déclaration d'engagement adoptée en juin 2011 à New York sur les trois Z : zéro nouveau cas d'infections à VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au sida. Les premiers manuels ont été remis aux élèves en présence, entre autres, d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, du secrétaire général du département, du coordonnateur du Projet de renforcement des capacités de transparence et de gouvernance/Fonds PPTE, des représentants des organisations internationales basées à Pointe-Noire ainsi que des responsables d'école.

L.P.C.



Le bâtiment du siège de la délégation maritime de Madingo-Kayes (© Adiac)

trict de Madingo-Kayes, s'est réjoui que le bâtiment améliore les conditions de travail des agents de la Marine marchande et surtout contribue à la modernisation du pays. Un sentiment également exprimé par Babounda, chef de la délégation maritime de Madingo-

néral de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Jean-Félix Moutou-Tchicaya, directeur général de la Marine marchande, sans oublier les autorités préfectorales et sous-préfectorales.

Hervé Brice Mampouya

MODERNISATION DE LA VILLE

Jean-Michel Wilmotte fait l'état des lieux de la ville

L'architecte français en visite officielle dans la ville océane a fait part de son intérêt pour la modernisation de la capitale économique à la sortie de son audience le 18 novembre avec l'adjoint au maire de Pointe-Noire, Pierre Justin Makosso.

Accompagné du directeur général de la Culture du Congo, Luc Aka Évy, Jean-Michel Wilmotte, l'un des meilleurs architectes du monde, a indiqué que sa mission dans la ville économique consistait à faire l'état des lieux afin de proposer aux autorités congolaises les projets à réaliser.

« C'est intéressant de voir, d'une part, comment accompagner un pays sur le devenir et le futur d'une ville et, d'autre part, au niveau de l'urbanisme, du cadre de vie et de la culture. Je suis venu découvrir, faire un diagnostic pour voir ce qu'il est possible de développer et d'anticiper sur le futur de la ville », a-t-il indiqué à la presse.

Jean-Michel Wilmotte est architecte, urbaniste et designer depuis 1975. « Le Congo peut s'attendre à une réflexion différente qui vient de l'expérience que nous avons. Nous



L'architecte français et sa délégation pendant l'audience avec Pierre Justin Makosso (© Adiac)

travaillons dans beaucoup de pays, en Asie, en Europe. Nous avons une grande expérience dont j'aimerais faire profiter le Congo. Je souhaite que le Congo puisse s'intéresser aux réflexions que nous allons proposer pour son développement, pour l'amélioration de la ville et de la culture, pour attirer

aussi les entrepreneurs d'autres pays à venir travailler et s'installer ici », a-t-il ajouté.

Jean-Michel Wilmotte a, par ailleurs, promis la construction d'ici peu de structures d'accueil. Après la présentation de la ville par les autorités municipales, son opinion est que Pointe-Noire fait la fierté d'un pays qui veut

s'exprimer et exister.

D'après le représentant du maire, Pointe-Noire présente plusieurs atouts pour se moderniser. « Des efforts ont été déjà réalisés par l'autorité municipale, notamment sur la création des routes, mais ce n'est pas suffisant. Une ville n'est pas seulement les routes et les

bâtiments, mais un tout. Son expérience va nous permettre d'améliorer la ville pour qu'elle soit plus attrayante et agréable à vivre. Son expérience fera aussi que d'autres villes du pays se moderniseront », a dit Pierre Justin Makosso.

Charlem Léa Legnoki

ENTREPRISES

Rencontre sur le PRCCE auprès des cibles et des parties prenantes

La réunion d'information institutionnelle sur la présentation du programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales au Congo (PRCCE), auprès des cibles et des parties prenantes s'est tenue ce lundi 18 novembre dans l'un des hôtels de la place en présence d'Aliou Abdoullahi et de Sirtori Matteo, respectivement chef de bureau du centre de développement des entreprises pour l'Afrique centrale et délégué de l'Union européenne et des autres invités.

Il s'est agi au cours de cette réunion de la présentation du centre de développement des entreprises (CDE) et des interventions du bureau régional pour l'Afrique centrale au cours des deux dernières années, des appuis de la délégation de l'union au secteur privé du Congo, du programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales du Congo (composantes 2 et 3) et des procédures des appels à projets pour le PRCCE du Congo, suivis des échanges en plénière.

S'exprimant à cette occasion, Aliou Abdoullahi a indiqué que ces deux dernières années, le quart des programmes concerne l'Afrique centrale, outre les entreprises aidées à la suite des appuis directs, les organisations professionnelles et chambres consulaires d'Afrique centrale ont largement fait un appel au cen-

tre de développement des entreprises (CDE) notamment dans les filières de l'agro-alimentaire, de l'élevage, du tourisme et les techniques de communication et de la communication (TCI) et autres.

« Le centre de développement des entreprises pour l'Afrique centrale a pour démarche, répondre aux besoins en fournisseurs d'équipements des opérateurs d'une filière, développer la transformation sur place et l'autoconsommation, ouvrir les marchés de la sous région, favoriser les investissements et les partenariats sous toutes ses formes dans la filière, servir de vitrine et de lieux d'échanges et d'expression entre opérateurs économiques et experts de la région et des pays européens, œuvrer sur le terrain de manière efficace et pérenne et autres », a-t-il déclaré.

« Le projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) est financé par le dixième fonds européen de développement. Ce projet a été lancé en 2010, dans le contexte que le climat des affaires est particulièrement favorable en république du Congo. Dans le nouveau classement Doing Business publié en octobre place le Congo 185ème sur 189 pays évalués », a indiqué Sirtori Matteo.

Sévérin Ibara

FOOTBALL

Alexis Ndinga veut bâtir l'ossature de l'AS Cheminot avec des joueurs locaux

Le président de la section football de l'Association sportive Cheminot, Alexis Ndinga, a fait cette déclaration lors de la conférence de presse organisée le 17 novembre à Pointe-Noire.



Le bureau de l'AS Cheminot présente l'échantillon des maillots aux sympathisants C'est devant les sages, supporters et joueurs de l'AS Cheminot que le président de la section football, s'est prêté aux questions de la presse afin de faire le bilan des neuf mois et vingt-cinq jours passés à la tête du club.

Satisfait de cette première saison, il a félicité les joueurs pour leur prestation. « Nous avons passé des moments difficiles pendant la première année de notre mandat, les résultats sont connus de tous. Pour nous, le bureau, la saison a été belle puisque nous avons eu affaire à l'équipe qui était huitième au niveau départemental et nous avons pu la ramener au cinquième rang au niveau national. Nous devons

rendre hommage à ces braves garçons qui ont mouillé le maillot pour défendre nos couleurs. Tout le bureau est satisfait de la prestation de l'équipe », a-t-il déclaré. Rappelons que l'AS Cheminot a gagné neuf matchs et en a perdu quatre en aller. Malheureusement, la situation a été inversée au retour où les Vert-et-Rouge ont perdu huit matchs et en n'en ont gagné que cinq. Pour Alexis Ndinga, cela s'explique par la fatigue des joueurs qui n'étaient pas habitués au championnat direct.

Optimiste quant à la suite de son mandat, Alexis Ndinga a indiqué : « Nous croyons que la saison prochaine sera meilleure avec votre soutien. Cette année, nous avons

eu 60% de prêts, nous devons les libérer pour les transférer. C'est pourquoi certains joueurs ne seront plus avec nous. Nous allons les remercier, même ceux qui ont bien joué mais par indiscipline, ils vont partir. Nous devons tirer les leçons pour aller de l'avant », ajoutant : « La saison prochaine, nous allons recruter 75% de joueurs locaux et 25% de joueurs de l'extérieur ».

Le bureau a, par ailleurs, présenté les nouvelles séries de maillots et survêtements de Cheminot pour la prochaine saison. Il a promis de présenter la nouvelle équipe avant le démarrage des entraînements prévu le 2 décembre.

Cependant, pour une meilleure préparation de la saison 2013-2014, Alexis Ndinga a promis une mise au vert de l'équipe au Cameroun avant le démarrage de la saison. S'agissant de la reconstruction du stade de Cheminot, promesse faite lors de son installation à la tête de l'équipe, il a indiqué que le dossier était prêt ainsi que la maquette. « Nous n'attendons plus que la validation du dossier par le nouveau directeur. » Le stade aura une capacité de plus de deux mille places assises.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

L'AC Léopards de Dolisie sacré meilleure équipe de la saison

L'Athlétique club Léopards, champion du Congo, ainsi que les équipes des Diables noirs et l'Association sportive ponténégrine ont été récompensés le 17 novembre par la Fédération congolaise de football qui n'a pas oublié les distinctions personnelles.



L'équipe de l'AC Léopards savourant le sacre (© DR).

La cérémonie s'est déroulée au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie qui a eu le bonheur d'accueillir dimanche le dernier match en retard de la compétition qui a mis aux prises l'AC Léopards de Dolisie, déjà sacré champion du Congo, à Cuvette FC d'Owando, classée quinzisième au classement final. Les Fauves du Niari ont laminé, sans trop forcer leur talent, l'équipe d'Owando sur un score sans appel de 8-0. C'est le score le plus lourd de la compétition qui s'est jouée à un rythme accéléré, car la bataille s'annonçait déjà très rude pour l'équipe de Cuvette FC à l'entame de la confrontation.

Khader Bidimbou réussit à ouvrir le score dès la 4e minute, puis tout s'enchaîne alors très vite. La lourde frappe de Césaire Gandzé à la 22e minute oblige le gardien à prendre le ballon dans la lucarne pour la deuxième fois. Du coup, les appétits s'aiguisent pour les attaquants des Fauves du Niari. Ils portent le compteur à trois à la 36e minute grâce à un Khader Bidimbou très à l'aise à la pointe de l'attaque. Son coéquipier Junior Makiessé a contribué à ce festival en inscrivant le 4e but dans les ultimes minutes de la première partie, avant de passer le témoin à Ntela Kalema, dont la frappe à bout portant à la 47e minute trompe la vigilance du gardien de Cuvette FC qui venait de remplacer le premier. À 5-0, l'équipe d'Owando, qui prenait l'eau de tout bord, n'était toujours pas au bout de ses souffrances puisque dix minutes après le but de Ntela, Kessel Tsiba Moukassa marquait le 6e but avant qu'Ulrich Nzamba Mombo n'imite Khader Bimbidou en réalisant lui aussi un doublé, à la 78e et 84e minute. La meilleure occasion de Cuvette FC a été le coup franc repoussé par le poteau avant la pause.

Léopards termine avec 87 points et gagne 12 millions FCFA

Ce succès récompense une équipe championne dotée de maturité et d'expérience. L'équipe d'AC Léopards a, en effet, terminé le championnat en totalisant 87 points, soit à dix longueurs d'avance de son poursuivant les Diables noirs (77 points). Les Fauves du Niari présentent un bilan étincelant : 28 victoires, 3 défaites et 3 matchs nuls sur 34 matchs disputés. Rappelons que les Léopards ont réalisé cette année le premier doublé de leur histoire (Coupe du Congo-championnat). Un double couronnement à la porte des demi-finales de la Ligue africaine des champions.

Pour cette édition, les récompenses ont été à la hausse par rapport aux précédentes. Les Fauves du Niari, qui, au cours de cette compétition, n'ont perdu aucun match à Dolisie ni fait match nul, ont été récompensés par la Fécofoot d'une coupe et d'un chèque de 12 millions FCFA. Leur capitaine Rudy Guelord Bebhey Ndey, sacré meilleur buteur de la compétition avec 26 réalisations, a quant à lui reçu un chèque de 500 000 FCFA. L'équipe des Diables noirs, en sa qualité de vice-championne du Congo, a reçu également une coupe et un chèque de 5 millions FCFA. L'Association sportive ponténégrine a reçu le trophée de l'équipe la plus fair-play de la compétition. Moïse Nkounkou, le meneur de jeu d'Étoile du Congo, a été plébiscité révélation de la saison. Retenons que FC Kondzo (61 points) et le Club athlétique Renaissance Aiglou (60 points), respectivement troisième et quatrième du championnat, joueront la Coupe africaine de la Confédération en

2014.

Ils ont dit...

Urbain Akambo, directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique : « C'est un sentiment de joie puisque nous venons d'assister à une belle rencontre sportive : la grande équipe de l'édition



2013, AC Léopards, opposée à l'équipe d'Owando, et le résultat est bien connu 8-0. Cela doit faire réfléchir les dirigeants de l'équipe d'Owando qui doivent travailler pour arriver un niveau de compétition qui soit tout à fait appréciable. Le championnat qui vient de prendre fin permettra à la Fécofoot de faire un choix des joueurs qui vont représenter le Congo à la Coupe de la Cémac et au Chan. La subvention des clubs est un plaidoyer que le ministre des Sports et de l'Éducation physique a eu à mener à l'endroit des décideurs. Le président de la République a été sensible à cette demande. Aujourd'hui, nous pouvons dire que si le budget de l'État 2014 est adopté par les deux chambres du Parlement, les équipes auront effectivement un soutien conséquent au cours du championnat 2014. »

Jean-Michel Mbono, président de la Fédération congolaise de football : « Le 15 janvier 2013, à l'occasion

d'une session du comité exécutif, l'idée d'organiser un championnat national direct impliquant la participation active des clubs qui devraient mettre la main à la poche paraissait pour beaucoup comme une gageure. Seule la volonté d'aller de l'avant nous a fortifiés dans notre démarche et du nord au sud, sur tous les sites retenus pour la compétition, celle-ci s'est déroulée à



la satisfaction générale. La qualité du spectacle et l'organisation ont été autant d'éléments qui ont permis au public sportif de renouer avec le chemin des stades et, mieux encore, de retenir l'attention des pouvoirs publics qui ont décidé, à compter de la saison 2013-2014, d'accompagner la Fécofoot et les clubs dans cette œuvre immense. Cette réussite incontestable a été concoctée par la CAF elle-même qui place la Fécofoot parmi les douze meilleures associations du continent. »

Rémy Ayayos Ikounga, président de l'AC Léopards de Dolisie : « Je rends hommage à mes joueurs qui, malgré la déception collective lors de notre élimination en Ligue des champions, ont montré beaucoup de courage pour surmonter mentalement cette douloureuse épreuve et aligner des performances très encourageantes et très

honorables. Cette année, c'était un championnat d'un bon niveau. L'organisation était bonne, il faut le souligner parce que la fédération, tant bien que mal, a pu organiser ce championnat jusqu'au bout. J'étais persuadé que nous serions champions mais on n'est pas à l'abri de surprises. La preuve : l'équipe des Diables noirs a été tout à fait solide au point de faire douter certains fauves. Je savais qu'au bout du compte nous serions champions parce que la maturité et l'expérience étaient de notre côté et que ces valeurs devraient jouer



en fin de saison. Cela fait des années que nous faisons ce travail avec beaucoup d'engagement et beaucoup de volonté, les résultats ont suivi. En ce qui concerne le Congo en général, vous avez vu la contribution importante de l'AC Léopards parce que, il faut le souligner, grâce aux performances en compétitions africaines, le Congo a pu aligner quatre clubs en compétitions africaines : c'était une grande première. Grâce à cette équipe, le Congo s'est qualifié pour la phase finale du Chan. L'AC Léopards a non seulement travaillé pour lui-même mais aussi pour le Congo en général. »

James Golden Eloué